

NOMENCLATURE DES MARCHANDISES  
DE LA STATISTIQUE DU COMMERCE EXTERIEUR  
Edition 1954

---

Französische Übersetzung  
des Warenverzeichnisses  
für die Außenhandelsstatistik  
Ausgabe 1954

5<sup>me</sup> Partie: Chapitres 84 - 85  
5. Teil: Kapitel 84 - 85

STATISTISCHES BUNDESAMT  
W i e s b a d e n  
September 1956

(56.801)  
56.2592

### Observations préliminaires

- 1° On trouvera ci-joint un projet de traduction en français de la NOMENCLATURE DES MARCHANDISES DE LA STATISTIQUE DU COMMERCE EXTERIEUR (Edition 1954).
- 2° En cas de doute ou de manque de clarté de cette traduction le texte allemand original de la NOMENCLATURE DES MARCHANDISES DE LA STATISTIQUE DU COMMERCE EXTERIEUR fait autorité.
- 3° Prière de communiquer des suggestions éventuelles pour l'amélioration de la traduction au STATISTISCHES BUNDESAMT.

### Vorbemerkungen

1. Hiermit wird der Entwurf einer französischen Übersetzung des Warenverzeichnisses für die Außenhandelsstatistik (Ausgabe 1954) vorgelegt.
2. In Zweifelsfällen und bei Unklarheiten des Textes ist in jedem Fall die ursprüngliche deutsche Fassung des Warenverzeichnisses für die Außenhandelsstatistik maßgebend.
3. Es wird gebeten, etwaige Vorschläge zur Verbesserung der Übersetzung an das Statistische Bundesamt zu richten.

Für den Herrn Bundesminister für Wirtschaft  
gemäß Schreiben vom 3. April 1954 - I A 7 - 1040/54

Nur für den Dienstgebrauch!

## Section XVI

### Machines et appareils; matériel électrique

=====

#### Notes générales.

1. Sont exclus de la présente Section:
  - a) les articles en caoutchouc non durci pour usages techniques (Chap. 40);
  - b) les articles en cuir pour usages techniques (Chap. 42);
  - c) les canettes, busettes, bobines, tubes et articles similaires en bois pour l'industrie textile (Chap. 44);
  - d) les bobines et tubes de tout genre en papier ou en carton pour l'industrie textile; les papiers et cartons perforés pour mécaniques Jacquard (Chap. 48);
  - e) les articles pour usages techniques en matières textiles (Chap. 59);
  - f) les articles techniques en amiante; les garnitures de friction pour freins, pour embrayages et pour tous organes de frottement, les meules et pierres similaires (Chap. 68);
  - g) les ustensiles en matières céramiques pour usages techniques (Chap. 69);
  - h) les chaudières pour le chauffage central (Chap. 73); les chaînes et ressorts en métaux communs (Section XV);
  - i) les vilebrequins, les couteaux et autres outils pour machines, les appareils à meuler à main et à pédale, les outils et appareillages à main domestiques ainsi que les tondeuses (Chap. 82);
  - k) les ferme-portes automatiques (Chap. 83);
  - l) le matériel de transport (Section XVII), y compris les véhicules spéciaux (Chap. 86 et 87); toutefois les machines et ustensiles se mouvant sur rails, tels que moto-pompes et moto-compresseurs mobiles, les échelles, grues et autres appareils de levage et de manutention, restent classés dans le Chapitre 84 (voir: note générale 2 de la Section XVII);
  - m) les catapultes et autres engins de lancement similaires; les appareils au sol d'entraînement au vol (Chap. 88);
  - n) les instruments et appareils scientifiques de mesure et de précision, les appareils pour la gymnastique médicale, les appareils d'orthopédie, les machines d'essais de matériaux, les compteurs de gaz et de liquides (Chap. 90);
  - o) les articles d'horlogerie; les mécanismes munis d'un échappement (Chap. 91);
  - p) les métronomes, les appareils à jouer mécaniquement d'un instrument de musique (Chap. 92);
  - q) les jeux, jouets ou engins sportifs (Chap. 97).
  
2. Lorsqu'une distinction est établie entre les machines et leurs parties, on considère comme machines, et non comme parties de celles-ci, les machines dépourvues de leurs moteurs ou de quelques parties accessoires (volants, plaques de fondation, coussinets, paliers,

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

outils de travail, porte-outils, instruments de sûreté ou de service, robinetterie, etc.) à la condition que l'ensemble des parties présentées ait les caractéristiques d'une machine.

De même, l'absence ou la présence de lampes, tubes ou valves sur les appareils électriques qui en comportent normalement, ne modifie pas le classement de ces appareils.

Les machines et appareils (complets ou dépourvus seulement des parties désignées à l'alinéa 1), présentés à l'état non monté, sont assimilés à ceux présentés à l'état monté.

Cette disposition est applicable, sous les conditions fixées par voie réglementaire, aux machines non montées, présentées en envois échelonnés.

3. Les pièces détachées de machines ou d'appareils, électriques ou non, brutes ou ouvrées, (y compris les bâtis), non reprises sous une position déterminée, présentées isolément, sont traitées comme suit:
  - a) si la destination réelle est reconnaissable, comme les machines auxquelles elles sont destinées;
  - b) autrement, comme pièces détachées de machines ou d'appareils, électriques (N° 8535 00) ou non (N°s 8477 11 à 8477 99), non dénommées ni comprises ailleurs.

En cas que ces pièces détachées sont considérées, selon les règles générales, comme pièces détachées en métaux communs, elles sont traitées conformément à la Note générale 4 de la Section XV.

La distinction entre les pièces brutes et les pièces ouvrées s'opère conformément à la règle tracée par les Notes générales 5 et 6 relatives à la Section XV.

4. Sauf dispositions contraires, les combinaisons de machines d'espèces différentes, destinées à fonctionner ensemble et ne constituant qu'un seul corps, ainsi que les machines à usages multiples qui, en raison des travaux qu'elles peuvent effectuer isolément, pourraient être rangées dans des positions différentes, sont classées avec la machine de travail dont la fonction principale caractérise l'ensemble.
5. Les machines motrices de tous genres adaptées aux machines de travail ou présentées en même temps que les machines auxquelles elles sont manifestement destinées, suivent le régime de la machine qu'elles doivent actionner. Il en est de même pour les courroies de transmission y appartenant.  
Sauf dispositions contraires on ajoute le poids des dites machines motrices et des courroies de transmission au poids de la machine pour la détermination du poids unitaire de celle-ci.

---

## XVI. Machines et appareils; matériel électrique

---

6. Les pièces détachées de transmission de la force motrice, outils de travail, porte-outils et similaires, présentés en même temps que les machines et nécessaires à leur fonctionnement, dans la mesure exigée pour permettre un travail complet et normal suivent le même régime que les machines. On ajoute le poids de ces pièces au poids de la machine pour la détermination du poids unitaire de celle-ci. Il en est de même pour les outils et autres accessoires de montage et d'entretien qui accompagnent normalement les machines.
7. L'huile ou la graisse nécessaire au fonctionnement d'une machine doit être considérée comme partie intégrante de la machine et soumise au même régime, à la condition qu'elle soit logée à l'endroit prévu par le constructeur pour assurer le fonctionnement de la machine. Le cas échéant, on ajoute son poids au poids de la machine pour la détermination du poids unitaire de la machine. Par contre, les huiles et graisses présentées en récipients séparés sont soumises dans tous les cas à leur régime propre.
8. Pour l'application des Notes qui précèdent, les dénominations "machines", "parties", "pièces détachées" et "accessoires de machines" s'appliquent également aux divers appareils et engins de la Section XVI, y compris leurs parties, pièces détachées et accessoires.
9. Une "installation" du Chap. 84 est une composition d'appareils, de machines motrices, de machines de travail, même d'installations de transport, et d'engins mécaniques en combinaison avec des accessoires y appartenant, tels que tuyauterie et armatures, ainsi que constructions de support pour appareils, tuyauterie et analogues, destinés à effectuer une certaine opération de travail ou de production en plusieurs échelons.

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

Chapitre 84

Chaudières, machines, appareils et engins mécaniques

Générateurs de vapeur (chaudières à vapeur):

8401 10	installations complètes de chaudières à vapeur, à l'exception des installations de chaudières à vapeur pour bateaux	kg
8401 30	chaudières de locomotive, non combinées avec des parties machinales	kg et pièce
	chaudières à tubes d'eau:	
8401 51	chaudières marines	kg et pièce
8401 59	autres	kg et pièce
	chaudières à grand volume d'eau (à tubes foyers):	
8401 71	chaudières marines	kg et pièce
8401 79	autres	kg et pièce
8401 90	parties et pièces détachées pour générateurs de vapeur, à l'exception de celles dénommées dans les N <sup>OS</sup> 8402 10 à 8402 99 et 8417 00 à 8418 99	kg

Appareils auxiliaires et accessoires de chaudières, non dénommés ni compris ailleurs (économiseurs, surchauffeurs, condenseurs, appareils de ramonage, de récupération des gaz et analogues):

8402 10	surchauffeurs	kg
8402 20	économiseurs	kg
8402 35	réchauffeurs d'air (régénérateurs, récupérateurs, etc.)	kg
8402 50	appareils de ramonage et de récupération des gaz	kg
8402 60	condenseurs	kg
8402 80	autres appareils auxiliaires et autres accessoires de chaudières (accumulateurs de vapeur, souffleurs de suie, etc.)	kg
	parties et pièces détachées:	
8402 91	tubes et pièces façonnées d'économiseurs	kg
	autres parties et pièces détachées:	
8402 95	en fonte	kg
8402 99	autres	kg

Gazogènes, générateurs et épurateurs pour gazogènes, générateurs d'acétylène par voie humide:

8403 10	installations complètes de génération et d'épuration de gaz	kg
	générateurs de gaz:	
8403 20	générateurs d'acétylène	kg
8403 30	générateurs de gaz de bois pour véhicules automobiles	kg et pièce
8403 40	générateurs de gaz pour machines motrices	kg et pièce

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

8403 70	autres générateurs de gaz (foyers pour la génération de gaz, foyers de générateurs avec cornues, fours à chambres, etc.)	kg et pièce
8403 80	épurateurs de gaz (laveurs de gaz, épurateurs de gaz des haut-fourneaux, désintégérateurs-laveurs de gaz)	kg et pièce
8403 91	parties et pièces détachées: pour générateurs de gaz pour véhicules automobiles et machines motrices	kg
8403 95	pour autres générateurs de gaz, gazogènes et épurateurs de gaz: en fonte	kg
8403 97	en fonte malléable	kg
8403 99	autres	kg
	Locomobiles et machines demi-fixes, à vapeur:	
8404 10	locomobiles	kg et pièce
8404 90	parties et pièces détachées, à l'exception des chaudières sans parties machinales (8401 59 ou 8401 79)	kg
	Machines à vapeur séparées de leurs chaudières:	
8405 10	machines à vapeur à piston: à la propulsion des navires	kg et pièce
8405 31	pour autres usages: verticales	kg et pièce
8405 35	horizontales	kg et pièce
8405 50	turbines à vapeur: à la propulsion des navires	kg, pièce et CV
8405 71	à la propulsion des générateurs électriques, d'une puissance: de 2000 kW ou moins	kg, pièce et kW
8405 73	de plus de 2000 à 10 000 kW	kg, pièce et kW
8405 75	de plus de 10 000 à 40 000 kW	kg, pièce et kW
8405 79	de plus de 40 000 kW	kg, pièce et kW
8405 80	pour autres usages	kg et pièce
8405 91	parties et pièces détachées: pour machines à vapeur à piston	kg
8405 95	pour turbines à vapeur	kg
	Moteurs à explosion ou à combustion interne à pistons:	
8406 11	moteurs à essence (Otto): pour tracteurs	kg et pièce
8406 15	pour automobiles, d'un volume de cylindre: de moins de 1 l	kg et pièce
8406 16	de 1 l à 1,5 l	kg et pièce
8406 17	de plus de 1,5 l à 2,5 l	kg et pièce
8406 18	de plus de 2,5 l	kg et pièce

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

	pour motocycles, scooters et cycles, d'un volume de cylindre:	
8406 20	de 200 ccm ou moins	kg et pièce
8406 22	de plus de 200 ccm	kg et pièce
8406 23	pour velocipèdes (moteurs auxiliaires)	kg et pièce
8406 24	pour véhicules pour voies ferrées	kg et pièce
	pour l'aviation, d'une puissance nominale au sol:	
8406 26	de 200 CV ou moins	kg et pièce
8406 27	de plus de 200 à 2200 CV	kg et pièce
8406 28	de plus de 2200 CV	kg et pièce
	pour la navigation, à l'exception des moteurs auxiliaires de bateaux (8406 34 à 8406 39):	
8406 31	moteurs pour bateaux	kg et pièce
8406 32	moteurs hors-bord	kg et pièce
	moteurs fixes et moteurs installés pour autres usages:	
	refroidis par l'air, d'un volume de cylindre:	
8406 34	de 250 cm <sup>3</sup> ou moins	kg et pièce
8406 35	de plus de 250 à 500 cm <sup>3</sup>	kg et pièce
8406 36	de plus de 500 cm <sup>3</sup>	kg et pièce
	refroidis par l'eau, d'un volume de cylindre:	
8406 38	de 1 l ou moins	kg et pièce
8406 39	de plus de 1 l	kg et pièce
	moteurs Diesel:	
	pour tracteurs, d'une puissance continue du moteur:	
8406 41	de 12 CV ou moins	kg et pièce
8406 42	de plus de 12 à 17 CV	kg et pièce
8406 43	de plus de 17 à 24 CV	kg et pièce
8406 44	de plus de 24 à 34 CV	kg et pièce
8406 45	de plus de 34 à 60 CV	kg et pièce
8406 46	de plus de 60 à 100 CV	kg et pièce
8406 47	de plus de 100 CV	kg et pièce
	pour voitures automobiles, d'une puissance continue du moteur:	
8406 51	de 60 CV ou moins	kg et pièce
8406 52	de plus de 60 à 100 CV	kg et pièce
8406 53	de plus de 100 à 140 CV	kg et pièce
8406 54	de plus de 140 CV	kg et pièce
8406 55	pour autres véhicules automobiles, y compris les moteurs auxiliaires pour velocipèdes	kg et pièce
	pour véhicules pour voies ferrées, d'une puissance continue du moteur:	
8406 56	de 40 CV ou moins	kg, pièce et CV
8406 57	de plus de 40 à 200 CV	kg, pièce et CV
8406 58	de plus de 200 à 1000 CV	kg, pièce et CV
8406 59	de plus de 1000 CV	kg, pièce et CV

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

pour la navigation (moteurs à la propulsion des navires), à l'exception des moteurs auxiliaires de bateaux (8406 66 à 8406 69), d'une puissance continue du moteur:

8406 61	de 30 CV ou moins	kg, pièce et C'
8406 62	de plus de 30 à 200 CV	kg, pièce et C'
8406 63	de plus de 200 à 1000 CV	kg, pièce et C'
8406 64	de plus de 1000 CV	kg, pièce et C'

moteurs fixes et moteurs installés pour autres usages, d'une puissance continue du moteur:

8406 66	de 30 CV ou moins	kg, pièce et C'
8406 67	de plus de 30 à 200 CV	kg, pièce et C'
8406 68	de plus de 200 à 1000 CV	kg, pièce et C'
8406 69	de plus de 1000 CV	kg, pièce et C'

moteurs à gaz:

8406 75	grands moteurs à gaz pour gaz de cokerie et gaz de haut-fourneau	kg et pièce
8406 77	autres moteurs à gaz (moteurs à gaz d'aspiration, etc.)	kg et pièce
8406 79	autres moteurs (moteurs semi-Diesel, moteurs à gaz alternatif, moteurs à poussière de charbon, etc.)	kg et pièce

parties et pièces détachées:

pour moteurs à essence:

8406 81	de tracteurs et véhicules automobiles	kg
8406 82	de motocycles, scooters, velocipèdes avec moteurs et cycles	kg
8406 83	de véhicules pour voies ferrées	kg
8406 84	d'aviation	kg
8406 85	de navigation	kg
8406 86	de moteurs fixes et moteurs installés pour autres usages	kg

8406 80	pour moteurs à essence ou moteurs Diesel dont la destination spéciale n'est pas reconnaissable, y compris les parties utilisables pour moteurs à essence et moteurs Diesel	kg
---------	--	----

pour moteurs Diesel:

8406 91	de tracteurs	kg
8406 92	de voitures automobiles et de véhicules automobiles du N° 8406 55	kg
8406 93	de véhicules pour voies ferrées	kg
8406 95	de navigation	kg
8406 96	de moteurs fixes et moteurs installés pour autres usages	kg
8406 97	pour moteurs et grands moteurs à gaz	kg
8406 99	pour autres moteurs (moteurs semi-Diesel, moteurs à gaz alternatif, moteurs à poussière de charbon, etc.)	kg

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

Notes.

1. On considère comme moteurs pour cycles, motocycles, automobiles et tracteurs, sans égard à leur destination ultérieure à la condition que leur cylindrée ne dépasse pas 12 litres, les moteurs à explosion ou à combustion interne à pistons, suivants:

- a) les moteurs comportant un dispositif de changement de vitesse approprié aux voitures automobiles, tracteurs ou motocycles ou un dispositif prévu pour son emplacement;
- b) les autres moteurs d'un poids par litre de cylindrée inférieur ou égal aux poids limites indiqués ci-dessous, à moins qu'ils ne puissent manifestement en raison de leur dimension ou de leur forme, être installés dans une voiture automobile ou dans un motocycle.

Moteurs à explosion à allumage par étincelle:

Monocylindriques, d'une cylindrée:	poids limites par litre de cylindrée:
de moins de 250 cm <sup>3</sup>	150 kg
de moins de 500 à 250 cm <sup>3</sup>	125 kg
de moins de 750 à 500 cm <sup>3</sup>	110 kg
de 750 cm <sup>3</sup> ou plus	100 kg

Polycylindriques,

d'une cylindrée:	
de moins de 1000 cm <sup>3</sup>	120 kg
de moins de 2000 à 1000 cm <sup>3</sup>	105 kg
de moins de 3000 à 2000 cm <sup>3</sup>	95 kg
de moins de 4000 à 3000 cm <sup>3</sup>	90 kg
de 4000 cm <sup>3</sup> ou plus	85 kg

Autres moteurs, d'une cylindrée:

de moins de 5000 cm <sup>3</sup>	110 kg
de moins de 7000 à 5000 cm <sup>3</sup>	100 kg
de moins de 10 000 à 7000 cm <sup>3</sup>	90 kg
de 10 000 cm <sup>3</sup> ou plus	80 kg

2. On considère comme moteurs pour l'aviation:

- a) les moteurs d'une puissance nominale au sol de 200 CV ou moins, disposés pour recevoir une hélice aérienne;
- b) tous les moteurs d'une puissance nominale au sol de plus de 200 CV, d'un poids ne dépassant pas 1 kg par CV réel.

Propulseurs à réaction:

8407 10	propulseurs à réaction	kg et pièce
8407 90	parties et pièces détachées	kg

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

Machines motrices hydrauliques:

	turbines hydrauliques (turbines à jet libre, turbines pour puits Francis, turbines spéciales Francis, turbines de puits à propulseur, turbines spéciales à propulseur, etc.) à la propulsion des générateurs électriques, d'une puissance:	
8408 12	de 1000 kW ou moins	kg, pièce et kW
8408 14	de plus de 1000 à 10 000 kW	kg, pièce et kW
8408 16	de plus de 10 000 kW	kg, pièce et kW
8408 30	roues hydrauliques	kg et pièce
8408 50	moteurs hydrauliques à faible puissance pour usages ménagers et agricoles (moteurs hydrauliques pour machines à laver, etc.)	kg et pièce
	parties et pièces détachées:	
8408 91	régulateurs pour turbines	kg
8408 99	autres (aubes, aubages, rotors, etc.), à l'exception des conduites forcées (Chap. 73)	kg

Autres moteurs et machines motrices, non dénommés ni compris ailleurs:

8409 10	turbines à gaz	kg
	moteurs et turbines à air et à gaz comprimés:	
8409 31	pour l'industrie minière	kg et pièce
8409 39	pour autres usages	kg et pièce
8409 50	machines et appareils éoliens	kg et pièce
8409 70	autres moteurs et machines motrices (moteurs à remontage fonctionnant sans échappement, etc.)	kg et pièce
	parties et pièces détachées:	
8409 91	pour turbines à gaz	kg
8409 93	pour moteurs et turbines à air et à gaz comprimés	kg
8409 95	pour machines et appareils éoliens	kg
8409 99	pour autres moteurs et machines motrices	kg

Rouleaux compresseurs à propulsion mécanique:

8410 10	rouleaux compresseurs	kg et pièce
	parties et pièces détachées:	
8410 91	bandages pour rouleaux compresseurs	kg
8410 99	autres	kg

Elévateurs à liquides (à chapelets, à godets, à bandes simples, etc.), à l'exception des pompes:

8411 10	élévateurs à liquides	kg et pièce
	parties et pièces détachées:	
8411 95	en fonte	kg
8411 97	en fonte malléable	kg
8411 99	autres	kg

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

Pompes et moto-pompes pour liquides, y compris les pompes non mécaniques:

8412 11	pompes distributrices de carburants et de lubrifiants du type utilisé dans les garages ou les postes de ravitaillement, comportant un mesureur de liquide	kg et pièce
8412 13	pompes à incendie, à l'exception des véhicules spéciaux pour pompiers (Chap. 87) et des autres appareils pour pompiers (8472 45)	kg et pièce
8412 15	pompes à puits profonds et pompes de rinçage pour installations de sondage	kg et pièce
8412 17	pompes à accumulateur pour installations hydrauliques	kg et pièce
8412 19	moto-pompes immergées	kg et pièce
8412 20	accélérateurs de circulation pour installations de chauffage	kg et pièce
8412 22	pompes pour navires	kg et pièce
8412 23	pompes à graisse de toutes sortes et pompes de lubrification	kg
8412 25	pompes à purin de toutes sortes	kg et pièce
	pompes à main pour liquides:	
8412 32	pompes à ailettes	kg
8412 33	pompes à membrane	kg
8412 34	pompes à pistons	kg
8412 38	autres pompes à main	kg
	autres pompes pour liquides:	
	pompes oscillantes:	
8412 42	pompes à pistons pour l'alimentation en eau domestique	kg et pièce
8412 43	pompes à pistons à vapeur et à air comprimé (pompes simplex et duplex)	kg et pièce
8412 44	pompes à pression, mécaniques	kg et pièce
8412 49	autres pompes oscillantes (pompes à membrane, pompes à pistons pour puits profonds), à l'exception des pompes à puits profonds pour installations de sondage	kg et pièce
	pompes rotatives:	
	pompes centrifuges, même pompes de mélange pour le chauffage, à l'exception des accélérateurs de circulation pour installations de chauffage (8412 20):	
8412 52	auto-aspirantes	kg et pièce
	autres pompes centrifuges:	
8412 56	à un étage	kg et pièce
8412 57	à plusieurs étages	kg et pièce
8412 61	pompes à engrenages	kg et pièce
8412 62	pompes à vis et pompes à pistons tournants	kg et pièce
8412 63	pompes à hélice, pompes à roues hélicoïdales	kg
8412 69	autres pompes rotatives	kg et pièce

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

8412 79	autres pompes pour liquides (pulsomètres, béliers hydrauliques, etc.)	kg
	parties et pièces détachées:	
8412 92	pour pompes à incendie	kg
8412 93	pour pompes pour puits profonds et pompes de rinçage pour installations de sondage	kg
8412 97	pour pompes à purin	kg
8412 98	pour pompes à graisse et pompes de lubrification	kg
8412 99	pour autres pompes	kg
	<b>Pompes à air, compresseurs d'air et de gaz:</b>	
	moto-pompes et moto-compresseurs montés avec un moteur de combustion ou électrique sur un chariot commun (agrégats):	
8413 10	pour le gonflage des pneumatiques ou similaires	kg et pièce
	autres agrégats:	
	mobiles:	
8413 12	compresseurs à pistons	kg et pièce
8413 13	autres compresseurs	kg et pièce
8413 15	fixes	kg et pièce
	pompes et compresseurs pour le gonflage des pneumatiques ou similaires, à l'exception des agrégats (8413 10):	
	à commande à main ou à pédale:	
8413 31	pompes pour cycles et motocycles	kg et pièce
8413 34	autres pompes et compresseurs à commande à main ou à pédale	kg et pièce
8413 36	à commande mécanique	kg et pièce
8413 51	pompes à vide pour laboratoires	kg et pièce
	autres pompes et compresseurs:	
	oscillants:	
8413 61	pompes à vide à pistons, même pompes à vide élevé à pistons	kg et pièce
	autres:	
	pour une pression finale de 0,5 à 15 atm. (kg/cm <sup>2</sup> ) donnant une quantité:	
8413 66	de moins de 60 m <sup>3</sup> /h	kg et pièce
8413 67	de 60 à 3000 m <sup>3</sup> /h	kg et pièce
8413 68	de plus de 3000 m <sup>3</sup> /h	kg et pièce
8413 69	pour une pression finale de plus de 15 atm.	kg et pièce
	rotatifs:	
8413 81	pompes à vide	kg et pièce
8413 82	compresseurs centrifuges de construction radiale et axiale	kg et pièce
8413 83	compresseurs à pistons tournants à deux ou plusieurs axes (compresseurs blindés)	kg et pièce
8413 88	autres compresseurs rotatifs	kg et pièce
8413 89	autres pompes et compresseurs	kg et pièce
	parties et pièces détachées:	
8413 91	pour pompes à main et à pédale	kg
8413 99	pour autres pompes et compresseurs	kg

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

Ventilateurs, machines soufflantes et similaires,  
à l'exception des ventilateurs électriques d'une  
puissance de 600 Watts ou moins:

ventilateurs:

8414 11	grands ventilateurs pour l'aération des puits de mines	kg et pièce
8414 15	ventilateurs pour bures d'aérage	kg et pièce
8414 19	autres ventilateurs	kg et pièce
8414 30	exhausteurs et machines soufflantes (soufflantes centrifuges, à hélice, de forge, pour cubilots, etc.)	kg et pièce
8414 50	appareils et installations aérotechniques (installations d'aérage et de désaérage, d'aspiration, de ventilation sous grille, installations de dépoussiérage pour filtres, aspirateurs de poussière mobiles et fixes pour usages industriels, etc.)	kg
	parties et pièces détachées:	
8414 91	de grands ventilateurs pour l'aération des puits de mines et de ventilateurs pour bures d'aérage	kg
8414 99	pour autres ventilateurs, machines soufflantes et similaires	kg

Filtres d'air et de gaz, d'un poids unitaire:

8415 10	de plus de 5 kg	kg et pièce
8415 50	de 5 kg ou moins	kg et pièce
8415 90	parties et pièces détachées	kg

Note.

Les filtres d'air et de gaz pour moteurs  
à combustion rentrent, sans égard à leur  
poids, dans les N<sup>os</sup> 8406 81 à 8406 99 et  
les filtres pour appareils de respiration  
dans le N<sup>o</sup> 9017 90.

Groupes pour le conditionnement de l'air comprenant  
un ventilateur avec moteur et un échangeur de chaleur  
ou de froid ou un humidificateur, avec ou sans dis-  
positifs accessoires:

8416 10	groupes pour le conditionnement de l'air (installations à dissiper le brouillard et instal- lations d'humidification, installations de condi- tionnement de l'air et installations d'humidi- fication pour le traitement du tabac, etc.)	kg
8416 90	parties et pièces détachées	kg

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

8417 00	Brûleurs (pulvérisateurs) pour l'alimentation des foyers, à huile lourde, à charbon pulvérisé ou à gaz comprimés	kg
	Avant-foyers, foyers, automatiques ou non; grilles mécaniques et appareils similaires pour l'alimentation des foyers:	
8418 10	installations de chargement en charbons, chargeurs de grille et similaires pour chaudières à vapeur	kg
8418 20	foyers à grilles mécaniques, grilles mobiles, grilles horizontales, grilles inclinées et grilles à gradins ainsi que les stokers	kg
8418 30	foyers à poussière de charbon	kg
	foyers à huile et à gaz:	
8418 41	pour fours industriels	kg
8418 49	pour autres usages	kg
8418 80	autres installations de foyers et autres appareils pour l'alimentation des foyers	kg
	parties et pièces détachées:	
8418 91	barreaux de grille, parties de grilles et autres parties de foyers en fonte	kg
	autres parties et pièces détachées:	
8418 94	de foyers à huile et à gaz pour fours industriels	kg
8418 99	pour autres installations de foyers et pour autres appareils d'alimentation des foyers	kg
	Fours industriels (à l'exception des fours électriques), non dénommés ni compris ailleurs, briquetés ou non:	
8419 10	pour l'industrie métallurgique (fours à recuire, à rechauffer, à cémenter, à plâtrer, à fuser, à forger, etc.)	kg
	pour autres industries:	
8419 51	fours à cuire pour usages industriels	kg et pièce
8419 57	fours, même fours dits Lepol pour les industries du ciment, de la chaux, du plâtre, du trass et de la craie	kg et pièce
8419 59	autres fours industriels (fours tubulaires rotatifs, fours à émailler, fours de cuisson de verre, fours céramiques, fours à moufle, etc.)	kg et pièce
	parties et pièces détachées, à l'exception des installations de foyers et leurs parties:	
8419 95	pour fours à cuire pour usages industriels	kg
8419 97	pour fours des industries du ciment, de la chaux, du plâtre, du trass et de la craie	kg
8419 99	pour autres fours industriels	kg

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

Appareils et dispositifs, non dénommés ni compris ailleurs, pour le chauffage, la cuisson, la torréfaction, la distillation, la rectification, le raffinage, la stérilisation, la pasteurisation, l'étuvage, le séchage, l'évaporation, la vaporisation, la condensation, le refroidissement et autres opérations analogues nécessitant un changement de température:

8420 10	appareils et installations de liquéfaction et décomposition pour air et gaz	kg
	fours et installations de séchage, à l'exception des machines et des installations de séchage pour textiles (8441 11 à 8441 19):	
8420 31	pour les industries alimentaires	kg
8420 33	pour l'industrie chimique	kg
8420 35	pour l'industrie du bois	kg
8420 36	pour l'industrie minière	kg
8420 37	pour les industries de la pâte de cellulose, de papier et carton	kg
8420 38	pour l'industrie de la pierre et de la terre	kg
8420 39	pour autres industries (pour le séchage des surfaces de métal, etc.)	kg
	autres appareils et dispositifs:	
	pour les industries alimentaires:	
8420 40	réchauffeurs et refroidisseurs de lait	kg
8420 41	appareils et installations de pasteurisation	kg
8420 42	installations complètes pour brasseries et malteries	kg
8420 43	appareils pour brasseries et malteries (chaudières à trempe et à brasser, refroidisseurs de levure et de moût, etc.)	kg
8420 44	installations complètes pour l'industrie sucrière	kg
8420 45	appareils pour l'industrie sucrière (diffuseurs, chaudières de séparation, évaporateurs, cristalliseurs, etc.)	kg
8420 47	torréfacteurs pour la production de cacao et chocolat, pour tabac, café, thé, chicorée, arachides, fèves de soja et analogues	kg
8420 48	appareils et installations pour l'industrie des huiles et des graisses alimentaires	kg
8420 49	autres appareils et dispositifs pour les industries alimentaires (appareils et dispositifs pour la cuisson, pour la production du lait sec, autoclaves, etc.), à l'exception des articles des N <sup>os</sup> 7346 11 à 7346 70	kg
	pour l'industrie chimique et les industries connexes:	
8420 51	installations complètes pour distilleries et pour fabriques de levure et d'amidon	kg
8420 52	appareils pour distilleries et pour fabriques de levure et d'amidon	kg

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

8420 55	installations complètes pour l'industrie chimique (installations pour l'extraction d'alcool, d'ammoniaque, de benzol, de soufre, de goudron et analogues; installations de récupération des huiles usées, installations de régénération, installations de distillation d'essence et de benzol, installations de dé-nitrification et de concentration, raffineries d'huile minérale, installations d'extraction, installations de distillation des acides gras, installations de distillation et carbonisation de bois, installations d'hydrogénation de charbon, installations de convertissement, installations pour la production des vernis, installations de raffinage, installations de cuisson à vide, etc.)	kg
8420 59	appareils pour l'industrie chimique	kg
	pour autres industries:	
8420 61	réfrigérants à cheminée et installations de réfrigération pour la production d'énergie	kg
8420 65	grandes machines frigorifiques et installations pour la production du froid et la production de la glace artificielle, dont les éléments constitutifs ne sont pas fixés sur un socle commun	kg
8420 69	autres appareils et dispositifs, à l'exception des autoclaves pour l'industrie du papier (8430 40)	kg
	parties et pièces détachées:	
8420 71	pour appareils de liquéfaction et décomposition pour air et gaz	kg
	pour fours de séchage:	
8420 81	en fonte	kg
8420 82	en fonte malléable	kg
8420 83	autres	kg
	pour appareils pour les industries alimentaires:	
8402 87	en fonte	kg
8420 88	en fonte malléable	kg
8420 89	autres	kg
	pour appareils pour l'industrie chimique et les industries connexes:	
8420 91	en fonte	kg
8420 92	en fonte malléable	kg
8420 93	autres	kg
	pour appareils pour autres industries:	
8420 97	en fonte	kg
8420 98	en fonte malleable	kg
8420 99	autres	kg

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

Chauffe-bains et chauffe-eau, non électriques,  
à chauffage instantané, par accumulation et  
similaires:

8421 10	pour le chauffage avec des combustibles solides	kg et pièce
8421 70	autres	kg et pièce
	parties et pièces détachées:	
8421 95	en fonte	kg
8421 99	autres	kg

Machines, appareils et matériel pour la production  
du froid, même à équipement électrique:

installations pour la production du froid,  
dont les éléments constitutifs sont fixés  
sur un socle commun:

pour le montage dans armoires et autres  
meubles frigorifiques, d'un volume de la  
chambre de refroidissement:

	de 250 l ou moins:	
8422 32	à compression	kg et pièce
8422 34	autres	kg et pièce
	de plus de 250 l:	
8422 37	à compression	kg et pièce
8422 39	autres	kg et pièce
8422 40	autres	kg et pièce

armoires et autres meubles frigorifiques  
avec une installation pour la production  
du froid:

à compression et d'un volume de la chambre  
de refroidissement:

8422 51	de 100 l ou moins	kg et pièce
8422 53	de plus de 100 à 180 l	kg et pièce
8422 55	de plus de 180 à 250 l	kg et pièce
8422 57	de plus de 250 l	kg et pièce

autres, d'un volume de la chambre de re-  
froidissement:

de 250 l ou moins:

armoires frigorifiques à absorption  
électriques, d'un volume de la chambre  
de refroidissement:

8422 72	de 50 l ou moins	kg et pièce
8422 73	de plus de 50 l à 100 l	kg et pièce
8422 75	de plus de 100 à 250 l	kg et pièce
8422 78	autres (armoires frigorifiques à gaz, etc.)	kg et pièce
8422 79	de plus de 250 l	kg et pièce

parties et pièces détachées:

armoires et autres meubles frigorifiques,  
destinés à recevoir un équipement frigorifique  
présentés sans cet équipement, d'un volume de  
la chambre de refroidissement:

8422 81	de 250 l ou moins	kg
8422 89	de plus de 250 l	kg
8422 99	autres parties et pièces détachées	kg

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

Machines, appareils et engins agricoles pour la préparation, le travail et la culture du sol:

8423 10	motoculteurs et tracteurs à essieu unique charrues:	kg et pièce
8423 51	à moteur	kg et pièce
8423 52	à attelage	kg et pièce
8423 54	extirpateurs à attelage et à moteur	kg et pièce
8423 56	hermes à disques	kg et pièce
8423 57	hermes agraires et hermes-chaines	kg et pièce
8423 61	semoirs à l'exception des semoirs monograins, des semoirs à main et des semoirs pour parcelles (8423 80)	kg et pièce
8423 63	piocheuses	kg et pièce
	machines pour la culture des plantes sarclées:	
8423 65	à emplois multiples	kg et pièce
8423 67	autres (butteuses, machines à planter les pommes de terre, etc.)	kg et pièce
8423 71	distributeurs d'engrais	kg et pièce
8423 73	installations d'arrosage	kg
8423 80	autres machines et appareils pour le travail et la culture du sol (rouleaux agraires, rouleaux pour prairies, niveleuses, à ôter les mousses, plantoirs, semoirs monograins, semoirs à main, semoirs pour parcelles, distributeurs de purin, installations pour la distribution des égouts de fumier, distributeurs de fumier, etc.)	kg
	parties et pièces détachées:	
8423 93	parties et pièces détachées de charrues (socs, versoirs et seps de charrues, etc.)	kg
8423 95	dents d'extirpateurs, dents flexibles de culti- vateurs, dents de hermes, dents flexibles de piocheuses et socs de cultivateurs	kg
	autres parties et pièces détachées:	
8423 96	forgées ou pressées en acier	kg
8423 97	en fonte	kg
8423 98	en fonte malléable	kg
8423 99	autres	kg

Machines, appareils et engins pour la récolte, le battage ou le triage des produits agricoles, non dénommés ni compris ailleurs, y compris les trieurs à oeufs, les presses à paille et à fourrage et les tondeuses à gazon:

faucheuses et moissonneuses, à l'exception des moissonneuses à maïs et des moissonneuses -lieuses de maïs et de chanvre (8424 29):

8424 11	faucheuses et moissonneuses	kg et pièce
8424 13	moissonneuses-lieuses, y compris les lieuses à essieu à tcurillon	kg et pièce
8424 15	moissonneuses et faucheuses d'attache	kg et pièce
8424 17	faucheuses à moteur, à l'exception des ton- deuses à gazon	kg et pièce
8424 19	autres (tondeuses à gazon, etc.)	kg et pièce

XVI, Machines et appareils; matériel électrique

	machines de récolte:		
8424 21	machines pour la fenaison (râteaux à cheval, faneuses à fourche et à tambour, râteaux-faneurs, râteaux-andaineurs, épandeurs d'herbes, ramasseuses, etc.)		kg et pièce
8424 23	machines pour la récolte des pommes de terre		kg et pièce
8424 25	machines pour la récolte et le décolletage des betteraves		kg et pièce
8424 29	autres machines de récolte (effeuilleuses et dépouilleuses, machines pour le battage par parcelles, batteuses à trèfle et à maïs, dérapoirs moissonneuses-lieuses et moissonneuses à maïs, arracheuses de lin, moissonneuses-lieuses pour chanvre, etc.)		kg et pièce
8424 30	moissonneuses-batteuses avec ou sans moteur, y compris les moissonneuses-batteuses-lieuses		kg et pièce
8424 40	batteuses, à l'exception des machines pour le battage par parcelles, des batteuses à trèfle et à maïs		kg et pièce
8424 50	presses à foin et à paille, lieuses à paille et presses "pick-up" pour foin et paille		kg et pièce
8424 60	machines, appareils et engins pour le nettoyage et le triage des produits agricoles (trieurs à pommes de terre, à tubercules et à fruits, tarares, machines à nettoyer les graines de semence, etc.)		kg et pièce
8424 70	machines et appareils à trier, à mirer et à estampiller les oeufs		kg et pièce
8424 81	appareils supplémentaires (ramasseuses de gerbes, diviseurs des tiges, outils d'arracheuses, etc.)		kg
	parties et pièces détachées:		
8424 83	pointes pour batteuses, dents pour râteaux à cheval et pour faneuses		kg
	autres parties et pièces détachées:		
8424 91	pour machines et appareils à trier, à mirer et à estampiller les oeufs		kg
	pour autres machines, appareils et engins pour la récolte, le battage ou le triage des produits agricoles:		
8424 95	en fonte		kg
8424 97	en fonte malléable		kg
8424 98	forgées ou pressées en acier		kg
8424 99	autres		kg

Machines et appareils pour la laiterie et les produits laitiers, non dénommés ni compris ailleurs:

8425 10	machines à traire	kg et pièce
8425 30	écrémeuses à main et à moteur	kg et pièce

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

8425 70	machines et appareils pour la laiterie (barattes, malaxeurs, machines de fromagerie, réservoirs au lait avec agitateur, générateurs d'acide, presses à fromage, etc.), y compris les barattes pour exploitations agricoles	kg et pièce
8425 90	parties et pièces détachées	kg

Matériel de vinification et de cidrerie:

8426 10	pressoirs à vin, à cidre et à jus de fruits, même hydrauliques	kg et pièce
8426 30	cidreries ambulantes	kg et pièce
8426 70	autre matériel de vinification et de cidrerie (broyeurs à fruits, fouloirs, centrifuges à marc de raisins, égrappeurs, etc.)	kg et pièce
8426 90	parties et pièces détachées	kg

Pulvérisateurs, soufreuses, poudreuseuses, seringues  
et appareils similaires, à main, à dos, sur chariot  
ou automoteurs, pour la dispersion de matières  
insecticides, anticryptogamiques et similaires:

8427 10	appareils et engins	kg
8427 90	parties et pièces détachées	kg

Machines, appareils et engins pour l'agriculture,  
l'horticulture, l'aviculture, l'apiculture ou  
l'économie forestière, non dénommés ni compris  
ailleurs:

8428 10	pour l'aviculture, à l'exception des couveuses électriques (8514 89)	kg
8428 20	pour l'apiculture	kg
	pour la préparation des aliments pour animaux:	
8428 31	hache-paille et hache-foin, même à soufflante	kg et pièce
8428 33	moulins, broyeurs et concasseurs	kg et pièce
8428 35	machines à laver les pommes de terre et les betteraves, machines à décrotter les betteraves et à laver les feuilles de betteraves	kg et pièce
8428 37	étuves à fourrage basculants, installations de vaporisation et chaudrons agricoles, à l'exception des appareils à étuver électriques (8514 89) et des étuves dites "Henze" (8420 52)	kg et pièce
8428 39	autres machines, appareils et engins pour la préparation des aliments pour animaux (coupe- racines et machines à broyer les betteraves, brise-tourteaux, machines à rompre le fourrage, écraseurs de pommes de terre, etc.)	kg et pièce

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

matériel de transport et de levage pour l'agriculture:		
8428 51	soufflantes pour foin, paille, gerbes et grains	kg et pièce
8428 55	autres (élévateurs, monte-charges à griffes, transporteurs de fumier, etc.)	kg et pièce
8428 70	autres machines, appareils et engins pour l'agriculture, l'horticulture ou l'économie forestière (abreuvoirs automatiques, coupe-paille, machines à couvrir les silos, machines à rompre le fumier, machines pour la fabrication des cordes de paille, etc.)	kg et pièce
parties et pièces détachées:		
8428 91	pour machines, appareils et engins pour l'aviculture et l'apiculture	kg
8428 93	pour machines, appareils et engins pour la préparation des aliments pour animaux	kg
8428 95	pour le matériel de transport et de levage pour l'agriculture	kg
8428 99	pour autres machines, appareils et engins	kg
Machines, appareils et engins pour la minoterie ou le traitement des céréales et légumes secs:		
8429 10	installations pour minoteries	kg
8429 50	trieurs et tarares	kg
8429 60	broyeurs de malt	kg
8429 70	autres machines, appareils et engins pour la minoterie ou pour le traitement des céréales ou légumes secs (machines à nettoyer, aspirateurs, tournants, moulins à cylindres, broyeurs et appareils aplatisseurs, épanteuses-décortiqueuses, machines à décortiquer les pois, moulins à monder et à perler l'orge, sasseurs à gruaux et à finots, moulins à gruaux, machines pour le floconnage, etc.), à l'exception des moulins, broyeurs et concasseurs pour l'agriculture (8428 33)	kg
parties et pièces détachées:		
8429 91	cylindres en fonte	kg
8429 99	autres parties et pièces détachées	kg
Machines et appareils pour la fabrication de la pâte à papier et pour la fabrication, l'apprêt ou le finissage du papier ou du carton:		
8430 10	installations complètes	kg
8430 40	machines et appareils pour la fabrication de la pâte à papier	kg
8430 70	machines et appareils pour la fabrication, l'apprêt et le finissage du papier ou du carton, à l'exception des calandres (8466 77)	kg
parties et pièces détachées:		
8430 91	cylindres sècheurs en fonte	kg
8430 99	autres parties et pièces détachées	kg

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

Machines et appareils pour le travail du papier  
et du carton, non dénommés ni compris ailleurs: .

8431 10	machines et appareils	kg
8431 90	parties et pièces détachées	kg

Machines à fondre les caractères d'imprimerie  
et machines à composer:

8432 10	machines et appareils (machines à mouler les clichés de stéréotypie, machines à mouler basculantes pour plaques rondes et plates, machines à fondre les caractères, machines à composer et à fondre en caractères et en lignes-blocs, etc.)	kg
8432 80	matrices et poinçons	kg
8432 90	parties et pièces détachées	kg

Machines, appareils et engins auxiliaires pour  
l'imprimerie et les arts graphiques, non dénommés  
ni compris ailleurs:

8433 10	presses et machines à imprimer de tous systèmes et pour tous les genres d'impression, avec ou sans margeurs, colleuses, coupeuses, plieuses, piqueuses et dispositifs analogues (machines à imprimer rotatives, machines à imprimer les billets, machines à imprimer "en relief", machines à imprimer offset, machines à im- primer en caoutchouc, machines lithographiques, machines à imprimer les étiquettes et les formulaires, etc.)	kg
8433 50	machines, appareils et engins auxiliaires pour l'imprimerie (margeurs, plieuses, colleuses, coupeuses, poudreurs d'imprimés, etc.), à l'exception des machines et appareils du N <sup>o</sup> 8431 10 travaillant indépendamment	kg
8433 90	parties et pièces détachées	kg

Matériel et appareils pour clicherie, stéréotypie,  
galvanoplastie et tous procédés photomécaniques,  
à l'exception des appareils photographiques:

8434 10	caractères et autres types mobiles pour l'imprimerie, en toutes matières	kg
8434 21	cylindres non gravés pour les arts graphiques	kg
	plaques métalliques planées ou grenées pour les arts graphiques:	
8434 25	en zinc	kg
8434 26	en cuivre	kg
8434 29	en autres métaux	kg
8434 30	flans et coquilles impressionnés	kg

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

	clichés, planches et cylindres de toutes sortes pour les arts graphiques, ainsi que pierres lithographiques prêtes à l'impression:	
8434 51	gravés ou obtenus par procédés photomécaniques	kg
8434 59	autres (galvanos, stéréotypes et analogues)	kg
	matériel et trames pour la reproduction en photogravure, phototypie, héliogravure et gravure en creux:	
8434 61	trames de toutes sortes	kg
8434 69	autres	kg
8434 70	lignes d'impression	kg
8434 80	presses à matrices, machines à préparer les clichés, machines d'ouvroison mécaniques pour la chimigraphie et engins pour la galvanoplastie	kg
8434 91	autre matériel et autres appareils (machines automatiques à perforer, etc.)	kg
8434 99	parties et pièces détachées pour presses à matrices, machines à préparer les clichés, machines d'ouvroison mécaniques pour la chimigraphie et engins pour la galvanoplastie	kg

Machines à bouter les plaques et rubans de cartes:

8435 10	machines à monter les cartes, machines à bouter les cartes et analogues	kg
8435 90	parties et pièces détachées	kg

Machines et appareils pour la préparation des matières textiles (machines à ouvrir, à laver, à carder, à peigner et machines préparatoires à la filature proprement dite):

	machines et appareils pour la préparation (machines pour l'obtention et la préparation des fibres de liber /machines et turbines à broyer et à teiller, machines à agiter et à nettoyer les étoupes, broyeurs, coupeuses, égreneuses à coton, brise-balles de coton, ouvreuses de coton, machines à carder le coton, cardes à coton, délinteuses, machines à laver et machines à préparer la laine, lous-effilocheurs, machines à nettoyer et à effilocheur, peigneuses, étaleuses, ourdissoirs pour rubans de carte, etc.):	
8436 20	de soie	kg
	de laine:	
8436 31	pour fils peignés	kg
8436 35	pour fils cardés	kg
8436 50	de coton	kg
8436 60	de lin, chanvre, étoupes, jute, ramie, chanvre de Manille et d'autres matières textiles non dénommées ci-dessus	kg

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

accessoires:

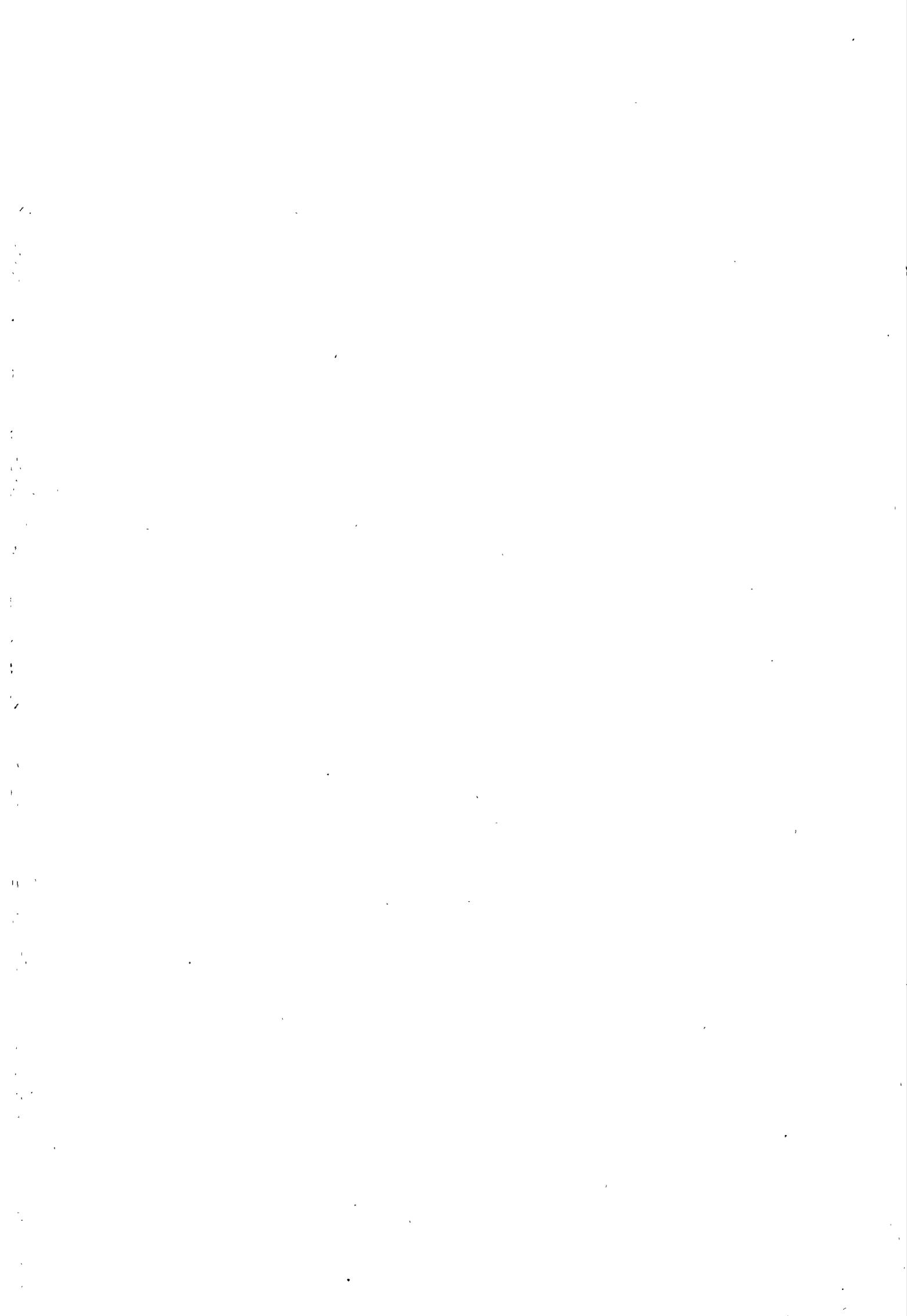
8436 81	garnitures de cardes et blocs en bois pour cardes	kg
8436 83	aiguilles pour la filature	kg
8436 85	barrettes et peignes	kg
8436 89	autres accessoires	kg
8436 90	parties et pièces détachées	kg

Machines et métiers pour le filage, la filature  
et le retordage:

8437 10	machines pour le filage et l'étirage des fibres textiles synthétiques ou artificielles	kg
	autres machines pour le filage et la filature:	
8437 20	de soie	kg
	de laine:	
8437 31	pour fils peignés	kg
8437 35	pour fils cardés	kg
8437 50	de coton	kg
8437 60	de lin, chanvre, étoupes, jute, ramie, chanvre de Manille et d'autres matières textiles non dénommées ci-dessus	kg
8437 71	machines pour le retordage (retordeuses à anneau tournant, machines à rabouter les crins de cheval, etc.)	kg
8437 75	machines de corderie	kg
	accessoires:	
8437 81	filières, même en métaux précieux	kg
8437 85	pompes à filature	kg
8437 89	autres accessoires (broches, ailettes, anneaux, cylindres-étireurs, curseurs, etc.)	kg
8437 90	parties et pièces détachées	kg

Machines et appareils pour opérations complémen-  
taires de filature et pour préparation de tissage  
(machines à assembler, à mouliner, à dévider, à  
bobiner les fils, ourdissoirs, encolleuses et autres  
machines pour la préparation de tissage):

8438 10	machines à peloter, à dévider et à bobiner	kg
8438 40	ourdissoirs, pareuses et encolleuses	kg
8438 70	autres	kg
8438 90	parties et pièces détachées	kg



-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

Machines et appareils pour la fabrication du feutre, en pièce ou en forme, y compris les machines de chapellerie et les formes de chapellerie:

8440 10	machines et appareils pour la fabrication du feutre	kg
8440 50	machines de chapellerie	kg
8440 80	formes de chapellerie	kg
8440 90	parties et pièces détachées	kg

Machines et appareils pour le lavage, le blanchiment, la teinture, le nettoyage ou le séchage des textiles et des ouvrages en matières textiles, non dénommés ni compris ailleurs; accessoires de ces machines et appareils:

	machines et installations pour le séchage des textiles et des ouvrages en matières textiles:	
8441 11	pour l'industrie textile	kg
8441 19	pour autres usages industriels	kg
	autres machines et appareils:	
8441 30	à usages domestique (machines à laver,essoreuses, machines à presser le linge, etc.), à l'exception des machines électriques (8508 10) et desessoreuses centrifuges de blanchisserie (8465 10)	kg
8441 50	pour usages industriels (machines à laver pour hôtels, blanchisseries et hôpitaux, calandres à cuvettes et à cylindres avec dispositifs de chauffage, machines à repasser, etc.), à l'exception des machines chauffées par l'électricité (Chap. 85)	kg
8441 70	pour l'industrie textile (machines pour le lavage, le blanchiment, la teinture, le nettoyage, etc.)	kg
	accessoires:	
8441 81	bobines de teinture	kg
8441 89	autres accessoires	kg
	parties et pièces détachées:	
8441 91	pour machines de séchage	kg
8441 93	pour machines à laver à usage domestique	kg
8441 95	pour machines à laver et à repasser pour usages industriels	kg
8441 97	pour autres machines et appareils	kg

Machines pour l'impression des textiles et machines similaires:

8442 10	machines et appareils pour l'impression des textiles et machines similaires (machines et appareils imprimeurs à pellicules, machines à imprimer les écheveaux, à imprimer à rouleaux, à imprimer les papiers de tenture, etc.)	kg
8442 90	parties et pièces détachées	kg

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

Machines et appareils pour l'apprêt, le finissage et le travail des fils, tissus et autres ouvrages en matières textiles, non dénommés ni compris ailleurs:

8443 10	machines et appareils pour l'apprêt et le finissage	kg
8443 40	machines à couper	kg
8443 70	autres machines et appareils pour le travail des fils, tissus ou autres ouvrages en matières textiles, y compris les machines à couper les tissus et les machines à denteler les échantillons (plieuses-visiteuses, dosseuses et enrouleuses, doubleuses, machines à humecter, découpeuses à rubans, machines à couper les échantillons, etc.)	kg
8443 80	accessoires	kg
8443 90	parties et pièces détachées	kg

Machines à coudre de toutes espèces:

	têtes de machines (parties supérieures):	
8444 13	pour machines à coudre à usage domestique	kg et pièce
8444 15	pour machines à coudre pour artisans	kg et pièce
8444 17	pour machines à coudre à usage industriel	kg et pièce
	machines à coudre complètes, même à moteur:	
	machines à coudre à usage domestique:	
8444 31	à main	kg et pièce
8444 35	autres	kg et pièce
8444 50	machines à coudre pour artisans	kg et pièce
8444 70	machines à coudre à usage industriel	kg et pièce
	bâtis, convercles; meubles et parties de meubles destinés à recevoir les machines à coudre:	
8444 80	en bois	kg
8444 84	en autres matières	kg
	accessoires:	
8444 85	aiguilles pour machines à coudre	kg
8444 89	autres accessoires	kg
8444 90	parties et pièces détachées	kg

Machines et appareils pour le mesurage, la préparation et le travail des cuirs et peaux, ou pour la fabrication des ouvrages en cuir ou en peau, non dénommés ni compris ailleurs:

8445 10	machines et appareils à mesurer les peaux et cuirs	kg
8445 30	machines et appareils pour la fabrication et réparation des chaussures (machines à parer les empeignes et les semelles, machines à monter les contreforts, presses à coller, poinçonneuses à levier à main, bancs à brosses, poinçonneuses des bouts, machines à élargir les chaussures, etc.), à l'exception des machines à coudre (8444 15, 8444 17, 8444 50 ou 8444 70)	kg

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

8445 50	machines pour le tannage et pour la fabrication des cuirs (tonneaux à foulon, machines à refendre, machines à égaliser, etc.)	kg
8445 70	autres machines et appareils (machines pour l'industrie des gants, machines pour la fabrication des malles en cuir et des autres ouvrages en cuir; machines à poser les oeillets et les crochets, machines pour la fabrication des courroies de transmission, machines pour l'apprêt et le finissage des pelleteries, etc.)	kg
8445 90	parties et pièces détachées	kg
Machines-outils pour le travail des métaux, non dénommées ni comprises ailleurs:		
travaillant par enlèvement de copeaux:		
8446 11	machines à raboter, à mortaiser et à brocher (machines à raboter à un ou à deux montants, machines à chanfreiner les tôles, machines à raboter les pointes d'aiguille de changement, machines à raboter et à mortaiser les outils et les gabarits, machines à tailler les rainures, étaux-limeurs, etc.)	kg et pièce
8446 15	tours (petits tours, tours à établi, tours à repasser, tours à pointes, tours à surfacer, tours à plateau horizontal, tours pour l'usinage des vilebrequins, tours à outils multiples, tours à aléser, tours à tronçonner, tours à copier, tours à essieux, tours pour fusées d'essieux, tours à trains de roues, tours à cylindres, tours à tubes et à manchons, machines à décroûter et à dérouler les arbres, machines à tronçonner, machines à fileter, etc.)	kg et pièce
8446 21	tours revolvers et tours automatiques (tours revolver à tambour, tours automatiques à une broche ou à broches multiples, tours automatiques et semi-automatiques, etc.)	kg et pièce
8446 25	machines à percer (perceuses verticales, radiales, à broches multiples, à sens multiples, d'établi, à centrer et à noyer, machines à percer les rails, à forer les trous profonds, etc.)	kg et pièce
8446 32	machines à percer de haute précision, taraudeuses, machines combinées à percer et à tarauder (machines à aléser les cylindres, machines à percer de précision, perceuses de calibres, aléseuses de palier et de bielle de haute précision pour la fabrication des véhicules automobiles, etc.)	kg et pièce

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

- 8446 36 machines à fraiser (machines à fraiser à main, fraiseuses horizontales, machines horizontales à percer et à fraiser, machines verticales à fraiser, fraiseuses à araser et fraiseuses longitudinales, fraiseuses à outils, fraiseuses à copier et à graver, fraiseuses à filets longs et courts, fraiseuses à rainures et à trous oblongs, fraiseuses à chanfreiner les tôles, machines à fraiser les cames et les arbres de cames, machines à fraiser les bouts de rails, fraiseuses à affûter les tôles pour constructions navales, fraiseuses à clefs, etc.) kg et pièce
- 8446 41 machines à scier et à limer (scies circulaires à froid et à chaud, machines à tronçonner, scies à archet, scies à ruban et à course, machines à limer, machines combinées à scie et à lime, scies à découper les métaux, etc.) kg et pièce
- 8446 45 machines à meuler (machines à rectifier les surfaces cylindriques extérieures et intérieures, machines à rectifier les vilebrequins, les cylindres, les filets, les cônes de soupape, les trains de roues, machines à rectifier à surfaces planes, machines à honer, à roder, à affûter, machines à meuler les outils, machines à polir, etc.) kg et pièce
- 8446 51 machines à tailler les engrenages (machines à raboter et à mortaiser les engrenages coniques, droits et hélicoïdaux; machines à fraises hélicoïdales, machines à gratter, machines à arrondir et à ébarber les engrenages, etc.) kg et pièce
- 8446 59 autres machines pour le travail des métaux, travaillant par enlèvement de copeaux (machines pour le travail des manchons, machines à fileter les raccords, manchons, ripples et machines spéciales à fileter, automates universels pour le perçage, filetage et fraisage simultanés, éléments à rapporter: unités à percer, fraiser et tourner, unités auxiliaires d'avancement, etc.) kg et pièce
- 8446 65 travaillant sans enlèvement de copeaux: marteaux, machines et machines auxiliaires à forger, machines à river, machines à cintrer et à dresser les tubes, arbres, barres et profilés (machines à réduire, machines à tailler les limes, machines à élargir et à réduire le diamètre des tubes, etc.) kg et pièce
- 8446 67 presses à commande mécanique pour le travail des métaux (presses à main et à pédales, presses à excentrique, à manivelle, à genouillère, à emboutir à manivelle, à emboutir à genouillère, à caler les roues, à étages, poinçonneuses automatiques, presses à chanfreiner, etc.) kg et pièce

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

- 8446 71 presses hydrauliques pour le travail des métaux (presses hydrauliques à un montant, à deux ou quatre colonnes, à percer et étirer, à forger, presses hydrauliques, pour tubes métalliques, presses à filière, presses à caler les induits et collecteurs, presses à caler et à décaler les brides de ressort, presses à caler et à décaler les roues, etc.) kg et pièce
- 8446 76 machines pour le travail des métaux en fils (machines à tréfiler, à plier le fil et à enrouler les ressorts, à tresser le fil, à tisser le fil et les toiles métalliques, à fabriquer les pointes de Paris et les aiguilles, machines de câblerie, à dresser et à couper les fils, machines à enrouler les bobines, enrouleuses et bobineuses, machines à revêtir, à enrouler les induits, autres machines à enrouler les fils, etc.) kg et pièce
- 8446 77 machines pour la fabrication des chaînes kg et pièce
- 8446 81 machines pour la fabrication de vis, écrous et rivets (machines à laminer et à rouler les filets, presses à froid pour la fabrication de boulons, rivets et écrous, cisailles pour pointes, presses à chaud, machines à forger les têtes de boulons, machines et presses à rogner et à ébarber, machines pour le travail des têtes et des corps de boulons travaillant par enlèvement de copeaux, machines pour le travail des rivets et des écrous, machines à fileter et à fraiser les filets, etc.) kg et pièce
- 8446 82 machines pour le travail des tôles:  
cisailles et poinçonneuses à levier à main pour tôles kg et pièce
- 8446 83 autres (machines à dresser, à cintrer et à chanfreiner, à border, à moulurer, à plier, à retrousser, à rouler, machines à faire les bourrelets, tours à emboutir et à lisser, machines à coller les tôles, cisailles et poinçonneuses, etc.), à l'exception des cisailles et poinçonneuses à levier à main pour tôles kg et pièce
- 8446 89 autres machines, non dénommées, pour le travail des métaux, travaillant par enlèvement ou sans enlèvement de copeaux (machines à appointer, machines pour l'usinage de la robinetterie, pour la fabrication des radiateurs d'automobiles, machines-outils spéciales pour la construction et la réparation d'automobiles, pour la fabrication des ferrures pour le bâtiment et pour meubles, pour le travail des couverts de table, machines à étirer le plomb, pour la production des capsules de surbouchage, etc.), à l'exception des machines pour la fabrication des boîtes à conserves et des tubes souples kg et pièce

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

8446 91	machines pour la fabrication des boîtes à conserves	kg et pièce
8446 95	machines pour la fabrication des tubes souples	kg et pièce

Machines-outils pour le travail de la pierre et de la céramique et le travail à froid du verre, non dénommées ni comprises ailleurs:

8447 10	machines pour le travail de la pierre (machines à scier, à meuler et à polir, machines à fendre la pierre et machines pour le travail des pierres gemmes, etc.)	kg et pièce
8447 50	machines pour le travail des produits céramiques (machines à engober et à glacer, machines pour la céramique fine, machines à meuler et à tailler les briques réfractaires, machines pour le travail de la poterie, etc.)	kg et pièce
8447 91	machines pour le travail à froid du verre: pour l'industrie de l'optique (machines à meuler et à polir les verres d'optique, etc.)	kg et pièce
8447 99	pour autres usages	kg et pièce

Machines-outils pour le travail du bois, du liège, de l'os, de l'ébonite, des matières plastiques artificielles et des autres matières dures à tailler, non dénommées ni comprises ailleurs:

machines pour le travail du bois:

scies:

8448 11	scies à châssis multilames	kg et pièce
8448 13	parties des scies à châssis	kg
8448 19	autres scies (scies à lame droite, scies à ruban, scies circulaires, scies à raccourcir, scies à pendule, etc.)	kg et pièce
8448 21	machines à raboter et à moulurer (machines à dégauchir, raboteuses à tirer d'épaisseur, raboteuses à tirer d'épaisseur et machines à dégauchir combinées, raboteuses à dégrossir, raboteuses à vastringues, etc.)	kg et pièce
8448 25	machines à fraiser (fraiseuses pour modèles, défonceuses [mortaiseuses], machines à raboter et à fraiser les bâtons ronds, toupies, défonceuses pour limons d'escaliers, etc.)	kg et pièce
8448 31	machines à percer (perceuses murales, perceuses à colonne, machines à forer les noeuds, machines à percer les trous oblongs, etc.)	kg et pièce
8448 35	machines à tenonner, à mortaiser, à rainurer et à assemblages à queues d'aronde	kg et pièce

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

8448 41	tours et machines à copier (tours à façonner, tours pour bobines et canettes, tours à copier, tours à charioter, tours à dresser, machines à tourner, tours à reproduire, etc.)	kg et pièce
8448 45	machines à meuler et à polir (ponceuses à rubans, ponceuses à cylindres, ponceuses à disques, ponceuses à tambour, etc.)	kg et pièce
8448 47	machines combinées pour le travail du bois selon les méthodes d'usinage, dénommées dans les N <sup>os</sup> 8448 11 à 8448 45	kg et pièce
8448 51	machines à feuilles de placage et bois contre-plaqués (scies à feuilles de placage, machines à coller et assembler les planches et les bâtons, presses à bois de placage, même hydrauliques, machines à dérouler et à couper les feuilles de placage, cisailles à feuilles de placage, scies à équarrier, presses à bois contreplaqués et à bois en couches, etc.)	kg et pièce
8448 59	autres machines pour le travail du bois, y compris les machines à clouer, à assembler, à coller ou analogues	kg et pièce
8448 70	machines pour le travail du bois destinées à être dirigées à la main (machines à main: à scier, à raboter, à percer, fraiseuses à chaîne, machines à meuler et à polir, scies à chaînes, etc.), à l'exception des machines dénommées dans le N <sup>o</sup> 8506 11	kg et pièce
8448 90	machines pour le travail du liège, de l'os, de l'ébonite, des matières plastiques artificielles ou des autres matières dures à tailler	kg et pièce
Parties, pièces détachées et accessoires des machines-outils des N <sup>os</sup> 8446 11 à 8448 90, à l'exception des parties de scies à châssis (N <sup>o</sup> 8448 13):		
8449 10	accessoires porte-pièces et porte-outils (mandrins, plateaux, étaux de machines, pinces de serrage, douilles, manchons et tourelles porte-outils, filières à déclenchement automatique, y compris les porte-outils pour outillage mécanique à main, etc.), à l'exception des accessoires porte-pièces et des porte-outils électromagnétiques (8502 80)	kg
	dispositifs spéciaux de précision se montant sur machines-outils:	
8449 31	dispositifs diviseurs	kg
8449 39	autres (dispositifs à tourner, à fraiser, à meuler, à percer, etc.)	kg

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

autres parties, pièces détachées et accessoires:

de machines pour le travail des métaux:

8449 61	travaillant par enlèvement de copeaux	kg
8449 66	travaillant sans enlèvement de copeaux	kg
8449 69	de machines pour la fabrication des boîtes à conserves et des tubes souples	kg
8449 71	de machines pour le travail des pierres et des produits céramiques	kg
8449 79	de machines pour le travail à froid du verre	kg
8449 80	de machines pour le travail du bois, du liège, de l'os, de l'ébonite, des matières plastiques artificielles et des autres matières dures à tailler	kg

Outils pneumatiques, machines-outils pneumatiques et outils combinés avec un moteur à explosion, portatifs et destinés à être conduits ou dirigés à la main (perceuses, dameuses, marteaux-riveurs pneumatiques, etc.):

8450 10	outils combinés avec un moteur à explosion (marteaux-batteurs, dameuses, vibrateurs, etc.)	kg et pièce
8450 30	machines et outils pneumatiques: pour le travail des métaux (marteaux-riveurs, marteaux-burineurs, dérouilleurs pneumatiques, marteaux électro-pneumatiques, machines à piston rotatif, perceuses, meuleuses, polisseuses, fraiseuses, etc.)	kg et pièce
8450 50	pour l'industrie minière et l'industrie de la terre et de la pierre (marteaux-piqueurs, marteaux-perforateurs, foreuses rotatives, marteaux brise-béton, scies à charbon, scies à bois de mine, marteaux-bêches, etc.)	kg et pièce
8450 70	pour autres usages	kg et pièce
8450 91	parties et pièces détachées: pour outils combinés avec un moteur à explosion	kg
8450 93	pour machines et outils pneumatiques: pour le travail des métaux	kg
8450 95	pour l'industrie minière et l'industrie de la terre et de la pierre	kg
8450 99	pour autres usages	kg

Note.

Les machines et outils pneumatiques, ainsi que les outils combinés avec un moteur à explosion qui ne correspondent pas aux conditions des N<sup>os</sup> 8450 10 à 8450 70 sont considérés comme machines-outils selon l'espèce.

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

Machines et appareils pour le soudage à l'autogène, l'oxycoupage et la trempe superficielle, y compris les chalumeaux, pistolets à métalliser à chaud et analogues:

8451 11	appareils pour le soudage à l'autogène et l'oxycoupage, même chalumeaux à lisser les lingots, les joints et chalumeaux à oxygène, appareils à brûler les enduits de vernis, appareils de projection par fusion, etc.)	kg
8451 21	machines pour le soudage et coupage à l'autogène ou la trempe superficielle à l'autogène	kg
8451 90	parties et pièces détachées	kg

Machines et appareils à nettoyer et à sécher les bouteilles, tambours et autres récipients, non dénommés ni compris ailleurs, y compris les machines et appareils à laver et à sécher la vaisselle:

8452 10	pour laiteries	kg
8452 30	pour l'industrie des boissons, y compris les brasseries et distilleries	kg
8452 50	pour les hôtels et grandes cuisines	kg
8452 70	pour autres usages	kg
	parties et pièces détachées:	
8452 91	pour machines et appareils pour laiteries	kg
8452 99	pour autres machines et appareils	kg

Machines et appareils servant à remplir, à fermer, à étiqueter, à capsuler les bouteilles, boîtes, sacs et autres récipients, à emballer ou à conditionner les marchandises, y compris ceux à gazéifier les boissons, non dénommés ni compris ailleurs:

	pour l'industrie des boissons:	
8453 10	machines pour la fabrication d'eau minérale	kg et pièce
8453 20	autres machines et appareils pour l'industrie des boissons (machines servant à remplir, à fermer, à capsuler, à étiqueter, à plomber les bouteilles, à fermer au moyen de capsules métalliques de surbouchage, à boucher les bouteilles y compris les bouteilles de champagne, appareils à remplir les fûts et les bouteilles, etc.)	kg
8453 50	machines à remplir et à fermer les boîtes et les bouteilles à conserves	kg

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

8453 80	autres machines et appareils (machines à remplir et à doser pour matières liquides et sèches, machines à remplir les ampoules, machines à étiqueter et à mettre sous banderolles, à remplir et à fermer les sachets plats, machines pour l'enveloppement en cartonnages, appareils à fermer les caisses, machines à emballer, à encoller et à fermer les boîtes en carton, machines à compter, à remplir et à enrrouler les comprimés, machines à fabriquer et à remplir les sachets de thé, machines à remplir et à fermer les tubes souples et les cornets, machines à emballer le tabac et les sucreries, etc.)	kg
8453 90	parties et pièces détachées	kg
	Appareils et instruments de pesage, à l'exception des balances de précision sensibles à un poids de 50 mg et moins; poids pour toutes balances:	
	balances spéciales et appareils et instruments de pesage à usages multiples:	
8454 21	balances et bascules doseuses, emballeuses et ensacheuses	kg et pièce
8454 22	bascules à bandes transporteuses (bascules automatiques à bandes transporteuses et à transporteurs à godets, bascules doseuses à bandes, etc.)	kg et pièce
8454 29	autres (bascules à grue, bascules pour transporteurs aériens, balances à auge basculante, bascules à doser et à mélanger, balances compteuses de pièces, balances automatiques pour usages spéciaux, etc.)	kg et pièce
8454 31	balances de ménages et bascules pèse-personnes de toutes sortes, balances à plateau	kg et pièce
8454 35	pèse-lettres	kg et pièce
	autres balances et bascules:	
	non automatiques:	
8454 41	ponts à bascule pour wagons et camions	kg et pièce
8454 42	balances décimales	kg et pièce
8454 43	balances à curseur, à poids déclenchable et à poids roulant	kg et pièce
8454 49	autres (pesons à bras égaux ou inégaux, à colonne, pesons de poche à ressort, etc.)	kg
	semi-automatiques et automatiques:	
8454 61	balances à ressort indiquant le poids par aiguille (pesons de poste, de bagage, des petites marchandises, etc.)	kg et pièce
	autres:	
8454 65	pesant des charges de 20 kg au maximum (balances fonctionnant par contrepoids: complètement automatiques, à poids déclenchable, balances à plateau, etc.)	kg et pièce

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

8454 66	pesant des charges de plus de 20 kg (balances fonctionnant par contrepoids: complètement automatiques, à poids dé- clenchable, à curseur, etc.)	kg et pièce
	poids de toutes sortes:	
8454 81	pour balances d'analyse	g
8454 89	pour autres balances	kg
	parties et pièces détachées:	
8454 92	pour balances et bascules des N <sup>os</sup> 8454 31, 8454 35 et 8454 49	kg
8454 99	pour autres balances et bascules	kg

Machines à écrire de toutes sortes, y compris celles  
à authentifier les chèques, ne comportant pas de dis-  
positif de totalisation:

	machines à écrire:	
8455 10	petites machines à écrire et machines à écrire portables	kg et pièce
8455 91	autres machines à écrire	kg et pièce
8455 95	machines à authentifier les chèques	kg et pièce

Machines à calculer, machines à écrire dites comptables,  
comportant un dispositif de totalisation, caisses en-  
registreuses et appareils enregistreurs similaires,  
machines à statistique à cartes perforées:

	machines à calculer, imprimantes ou non:	
	machines et appareils à additionner:	
8456 12	imprimants	kg et pièce
8456 13	non imprimants	kg et pièce
8456 19	autres machines à calculer (machines à quatre opérations, etc.)	kg et pièce
8456 30	machines à écrire dites comptables comportant un dispositif de totalisation, machines comptables enregistreuses	kg et pièce
8456 50	caisses enregistreuses et caisses de contrôle	kg et pièce
8456 70	machines à affranchir	kg et pièce
8456 80	machines à composer et enregistrer les billets de transports en commun, machines pour le pari mutuel et appareils similaires comportant un mécanisme de totalisation (machines à compter l'argent, etc.)	kg et pièce
8456 90	machines à statistique à cartes perforées (perforatrices, vérificatrices, trieuses, tabulatrices, multiplicatrices, etc.), même avec un équipement alphabétique	kg et pièce

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

Machines et appareils de bureau, non dénommés ni  
compris ailleurs:

duplicateurs et appareils similaires:

8457 11	machines et appareils à tirer les bleus	kg et pièce
8457 19	autres (duplicateurs offset, duplicateurs à réimpression, duplicateurs à stencils cirés, machines pour la préparation du travail, etc.)	kg et pièce
8457 50	machines à imprimer les adresses et à estamper les plaques d'adresses	kg et pièce
autres machines et appareils de bureau:		
8457 71	machines à plier la correspondance et à mettre sous enveloppe, machines pour le coupage de bandes et analogues	kg et pièce
8457 90	petites machines et petits appareils (machines à tailler les crayons, appareils à agraffer, à perforer, etc.)	kg

Pièces détachées et accessoires pour machines et  
appareils des N<sup>os</sup> 8455 10 à 8457 90:

8458 10	dispositifs de totalisation pour machines à écrire dites comptables	kg et pièce
autres parties, pièces détachées et accessoires, à l'exception des rubans encres (9808 10):		
8458 50	pour machines à écrire	kg
8458 61	pour machines à calculer et machines de comptabilité	kg
8458 65	pour caisses enregistreuses et caisses de contrôle	kg
8458 69	pour machines à statistique à cartes perforées	kg
8458 70	pour autres machines et appareils	kg

Appareils de vente automatiques (distributeurs automatiques de timbres-poste, cigarettes, chocolat, comestibles, etc.), à l'exception des appareils automatiques dont le fonctionnement repose sur l'adresse ou le hasard:

8459 10	appareils de vente automatiques	kg et pièce
8459 90	parties et pièces détachées	kg

Machines et appareils de levage et de manutention,  
non dénommés ni compris ailleurs:

pour l'industrie minière:

8460 11	moyens de transport pour taille et galerie (transporteurs à bande en caoutchouc ou en acier, bandes transporteuses à tronçons d'acier, transporteurs blindés, couloirs à secousses, couloirs fixes, toboggans, transporteurs à frein, à raclettes et autres transporteurs à chaîne, etc.)	kg
---------	---	----

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

- 8460 15 machines et installations pour l'extraction par puits, circuits de roulage et galeries (machines d'extraction à vapeur, machines d'extraction à commande électrique, installations de manutention par skips, encageurs, planchers mobiles, installations pour circuits de roulage, telles que basculeurs, appareils de halage ou de traînage par câble ou chaîne, etc.) kg
- 8460 19 autres moyens de levage et de manutention pour l'industrie minière (treuils de traînage, treuils d'extraction et d'empilage, treuils de déboisage et autres treuils, installations de raclage, machines de remblayage, machines de chargement, etc.) kg
- 8460 21 pour constructions au dessus et en-dessous du sol: grues, même avec bennes preneuses (grues tournantes sur pylônes, grues pour la construction des môles, autres grues pour constructions spéciales, etc.) kg et pièce
- 8460 25 treuils et autres appareils de levage pour le bâtiment (treuils à double action, treuils à câble, appareils de levage à chaîne, etc.) kg et pièce
- 8460 29 autres moyens de levage et de manutention pour constructions au-dessus et en-dessous du sol (ascenseurs de toutes sortes pour chantiers, etc.) kg et pièce
- 8460 31 pour autres usages: machines et appareils de chargement et d'alimentation pour la sidérurgie et les aciéries kg
- 8460 35 transporteurs pour la minoterie et pour les greniers (silos) (élévateurs, transporteurs à dispositif sans fin, transporteurs pneumatiques, etc.) kg
- 8460 39 grues (grues mobiles, grues spéciales pour usines métallurgiques, ponts de chargement, grues tournantes à crochets preneurs, grappins articulés ou bennes preneuses, grues à portique et à semi-portique, grues de chantier naval, grues géantes, grues-marteaux, grues de bord et de docks, grues Derricks et grues de montage, déchargeurs riverains, grues tournantes sur voies ferrées, transférables, grues sur chenilles ou analogues), à l'exception des grues dirigées à la main (8460 44), des grues montées sur véhicules et des grues flottantes (Chap. 87 et 89) kg
- 8460 41 appareils de levage (treuils à double action, palans électriques, transporteurs aériens électriques, dispositifs à basculer les wagons de chemin de fer, propulseurs et treuils de ponts tournants, ponts de levage et ponts basculants pour élévateurs de bateaux, pour barrages à clapets, à lannes, à rouleaux et pour portes d'écluse; machines pour la manoeuvre des gouvernails, dispositifs pour mettre à la mer les canots, cabestans d'ancre, treuils et cabestans de halage, treuils de chargement et autres treuils pour bateaux, etc.) kg

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

	petits appareils de levage, grues dirigées à la main et ponts élévateurs à main:	
8460 43	poulies à câble de chanvre, vérins à vis et crics à crémaillère	kg
8360 44	autres (appareils de levage à chaîne, chariots roulants, moulles, appareils de levage à câble métallique, petits treuils pour lampes, jalousies et analogues; treuils pour le chargement des longs bois, poulies à câble métallique, poulies pour bateaux, treuils à curer les égouts, grues tournantes à main, grues pour ateliers, grues pour le montage et la réparation des automobiles, gerbeurs à main, gerbeurs électriques sans mécanisme propulseur, crics portatifs, rérailleurs aéro-hydrauliques, lève-locomotives, crics pour l'échange de moteurs, ponts élévateurs pour automobiles et autres ponts élévateurs, engins de levage de toutes sortes pour véhicules, etc.)	kg
8460 46	gerbeurs avec mécanisme propulseur et élévateur commandés par moteur à batterie électrique	kg
8460 47	gerbeurs avec mécanisme propulseur et élévateur commandés par moteur à explosion	kg
8460 51	transporteurs à voie ferrée et à câble métallique (dispositifs pour le triage de wagons, treuils et cabestans de manoeuvre, transporteurs à câble et à chaîne, élévateurs à plan incliné et plans inclinés à traînage, voies suspendues à main, slips, transporteurs aériens sur câble métallique pour le transport de personnes et de matériaux, téléskis, etc.)	kg
8460 55	transporteurs à action continue (transporteurs à bandes en caoutchouc, à bandes en acier et autres transporteurs à bandes, transporteurs à palettes, à bac et à auges, à raclettes, à chaîne de traction, à vis sans fin, couloirs, transporteurs à bandes pour petites marchandises, transporteurs circulaires, même transporteurs de dossiers et autres petits transporteurs, transporteurs à brin double et à bielles, transporteurs d'attache pour petites marchandises, tapis roulants, chemins à rouleaux, gerbeurs à plan incliné, élévateurs à godets et à godets pendulaires, bandes transporteuses mobiles et portatives, dispositifs d'alimentation et de déversement, etc.), à l'exception des transporteurs spéciaux pour l'industrie minière, pour la minoterie et pour les greniers (silos)	kg
8460 62	installations pneumatiques de transport; dispositifs de chargement et de déchargement: installations pneumatiques postales	kg

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

8460 63	autres installations pneumatiques de transport et dispositifs de chargement et de déchargement (pour charbons et cendres; pelles mécaniques sphériques, chargeuses automatiques, etc.), à l'exception des transporteurs pneumatiques pour usages agricoles (8428 51), pour la minoterie et pour les greniers (silos) (8460 35)	kg
8460 65	ascenseurs (ascenseurs pour personnes, monte-charges, ascenseurs pour hôpitaux, ascenseurs de circulation (patenôtres), escaliers mécaniques, etc.)	kg
8460 71	dispositifs mécaniques de levage et de manutention pour scènes de théâtre	kg
	parties et pièces détachées:	
8460 80	chemins de roulement, portiques et ponts pour grues, ponts de chargement, supports pour transporteurs aériens sur câble, sans dispositifs mécaniques	kg
	autres parties et pièces détachées:	
	pour machines et appareils pour l'industrie minière:	
8460 81	cages d'extraction pour puits principaux et intérieurs ainsi que poulies à câble, présentées isolément	kg
8460 83	autres	kg
8460 85	pour machines et appareils pour constructions au dessus et en-dessous du sol	kg
8460 86	pour machines et appareils pour la minoterie et les greniers (silos)	kg
	pour grues et appareils de levage:	
8460 88	organes pour la manutention des charges (grappins, pinces preneuses, grappins automatiques, crochets de grue, etc.)	kg
8460 89	autres	kg
8460 91	pour petits appareils de levage, pour grues et ponts élévateurs dirigés à la main, à l'exception de ceux dénommés dans le N° 8460 92	kg
8460 92	pour gerbeurs avec mécanisme propulseur et élévateur commandés par moteur à batterie électrique	kg
8460 93	pour transporteurs à voie ferrée et à cable métallique	kg
8460 94	pour installations pneumatiques postales	kg
8460 96	pour transporteurs à action continue ou pneumatiques, pour dispositifs de chargement et de déchargement, à l'exception de ceux dénommés dans le N° 8460 94	kg

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

	pour ascenseurs:	
8460 97	cabines pour ascenseurs, présentées isolément	kg
8460 98	autres	kg
8460 99	pour dispositifs mécaniques de levage et de manutention pour scènes de théâtre	kg

Machines et appareils pour le terrassement, le forage, l'exploitation des mines et des carrières, non dénommés ni compris ailleurs (pelles mécaniques, excavateurs, décapeurs, sonnettes de battage, etc.):

8461 10	appareils de forage pour l'industrie pétrolière et pour le sondage en profondeur, même installations complètes (installations de forage pour l'industrie pétrolière et pour l'exploration de charbon, potasse, minerais, eau, etc.)	kg
	autres machines et appareils:	
8461 20	pour l'exploitation des mines au fond (machines d'exploitation et machines à creuser les galeries, telles que haveuses, rouilleuses, machines à fendre, machines pour le forage des grands trous et machines pour le forage des roches, rabots à charbon, machines d'abattage, machines décapeuses, chariots porte-perforatrice, etc.)	kg
8461 30	pour l'exploitation des mines à ciel ouvert (grands appareils d'extraction, tels que les excavateurs à chaîne à godets, excavateurs à roue-pelles, excavatrices à godet suspendu, excavateurs-haveurs, dispositifs évacuateurs des déblais, niveleuses-régleuses, etc.)	kg
	pour les constructions au dessus et en-dessous du sol:	
8461 40	excavateurs (excavateurs universels, excavateurs à cuillers, excavateurs à godets non flottants, excavateurs de succion, excavateurs de fossés, excavateurs à griffes, etc.)	kg
8461 50	machines et engins de nivellement, de décapage et de terrassement (niveleurs à chenilles, régaleuses, godets dragueurs, planeuses, machines d'excavation, piocheuses, etc.)	kg
8461 60	sonnettes de battage (à vapeur, à air comprimé, etc.), à l'exception de celles dirigées à la main (8450 10 et 8450 70)	kg
8461 80	pour autres usages	kg
	parties et pièces détachées pour machines et appareils:	
8461 90	de forage pour l'industrie pétrolière et pour le sondage en profondeur	kg
8461 92	pour l'exploitation des mines au fond	kg
8461 93	pour l'exploitation des mines à ciel ouvert	kg
8461 95	pour les constructions au dessus et en-dessous du sol	kg
8461 99	pour autres usages	kg

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

Machines et appareils, non dénommés ni compris ailleurs, destinés à trier, à cribler, à classer, à laver, à dépoussiérer, à concasser, à broyer, à pulvériser, à mélanger, à malaxer, à former, à agglomérer ou à mouler les terres, pierres, minerais, combustibles et autres matières:

- 8462 11 pour la construction des routes (bétonnières pour la construction des routes, distributeurs de béton, machines pour la construction des routes bituminées, machines à lier le sol avec du mortier, mélangeurs de goudron d'asphalte et de macadam, épanduses de goudron, de bitume et d'asphalte, etc.) kg
- pour les constructions au dessus et en-dessous du sol:
- 8462 16 mélangeurs à béton et à mortier kg et pièce
- 8462 19 autres machines et appareils pour les constructions au dessus et en-dessous du sol (tours pour la coulée de béton, injecteurs à béton et machines à forcer le béton, etc.) kg et pièce
- pour l'industrie du ciment, de la chaux, du plâtre, du trass et de la craye:
- 8462 21 installations complètes kg
- 8462 24 machines et appareils (broyeurs à ciment, broyeurs à chocs, séparateurs à vent, machines à cribler, cribles oscillants, cribles vibratoires, tubes-broyeurs, broyeurs à cylindres annulaires, broyeurs à boulets, broyeurs à meule, machines à éteindre la chaux, etc.) kg
- pour la préparation des pierrailles, du sable et du gravier, ainsi que pour l'utilisation des débris:
- 8462 26 installations complètes (installations pour la préparation du sable, du gravier et des pierrailles, installations à utiliser les débris, etc.) kg
- 8462 29 machines et appareils (broyeurs à marteaux, concasseurs giratoires, broyeurs à meule, granulateurs, concasseurs à mâchoires, machines à cribler, broyeurs centrifuges, broyeurs à tambour, broyeurs à cylindres, concasseurs de pierres et éclats, etc.) kg
- pour les briqueteries, pour la fabrication des produits réfractaires et pour l'industrie céramique:
- 8462 31 installations complètes (installations à préparer la dolomie, installations de lavage pour l'industrie céramique, installations à mélanger l'argile, etc.) kg

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

8462 34	machines et appareils (machines à fabriquer les tuiles du type à filière, machines à fabriquer les briques, machines à mélanger et presses pour l'industrie céramique presses revolver pour tuiles à onglet, rabots à glaise, racleuses à glaise, découpeurs à glaise, presses pour la fabrication des pots à fleur, broyeurs à cylindres et laminoirs pour l'industrie céramique, etc.)	kg
8462 35	pour la fabrication des pierres artificielles, des articles en béton et des dalles de construction légère (presses pour dalles de construction, moules pour articles en béton, presses pour la fabrication des tuyaux en béton, machines à fabriquer les dalles de construction légère et les pierres creuses, machines pour la fabrication des articles en ciment d'amiante, etc.)	kg
8462 37	pour l'industrie du verre (broyeurs et autres machines à concasser et à préparer les matières premières pour la fabrication du verre, etc.)	kg
8462 41	pour la préparation et le moulage des minerais, du charbon, de la tourbe, de la potasse, du sel et des autres minéraux d'extraction minière: installations complètes (laveurs pour charbon et minerais, installations de traitement par flottation et installations d'épaississement, installations à concasser, mélanger et pulvériser le charbon et les minerais, installations à préparer et à séparer les minerais, etc.)	kg
8462 44	machines et appareils (appareils de setzage, concasseurs, broyeurs, séparateurs, presses à briquettes, etc.)	kg
8462 65	pour les cokeries	kg
8462 71	pour les fonderies (machines à mouler, à préparer le sable de moulage, à mélanger le sable à noyaux, etc.)	kg
8462 79	pour autres usages parties et pièces détachées de machines et d'appareils:	kg
8462 81	pour la construction des routes et les constructions au dessus et en-dessous du sol	kg
8462 83	pour l'industrie du ciment, de la chaux, du plâtre, du trass et de la craie	kg
8462 84	pour la préparation des pierrailles, du sable et du gravier, ainsi que pour l'utilisation des débris	kg

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

8462 85	pour les briqueteries et pour l'industrie céramique, pour la fabrication des produits réfractaires, ainsi que pour la fabrication des pierres artificielles, des articles en béton et des dalles de construction légère	kg
8462 86	pour l'industrie du verre	kg
8462 87	pour la préparation et le moulage des minerais, du charbon, du coke et analogues	kg
8462 96	pour cokeries	kg
8462 97	pour fonderies	kg
8462 99	pour autres usages	kg

Presses à mouler le caoutchouc durci et les matières plastiques artificielles:

8463 10	presses, même automates combinés, pour le moulage par injection et par pression	kg
8463 90	parties et pièces détachées, à l'exception des outils pour le coulage par injection, sous pression et pour le moulage (Chap. 82)	kg

Presses, hydrauliques ou non, non dénommées ni comprises ailleurs, y compris les filtres-presses:

filtres-presses, avec ou sans pompe:

8464 11	pour l'industrie sucrière	kg et pièce
8464 13	pour les industries des huiles et des graisses alimentaires	kg et pièce
8464 15	pour l'industrie du savon	kg et pièce
8464 19	pour autres usages	kg et pièce

8464 50	presses, même hydrauliques, pour l'industrie textile	kg et pièce
8464 71	presses à paqueter les ferrailles	kg et pièce
8464 79	autres presses (presses à emballer, presses à balles, etc.)	kg et pièce

parties et pièces détachées:

8464 91	pour filtres-presses	kg
8464 95	pour presses de l'industrie textile	kg
8464 97	pour presses à paqueter les ferrailles	kg
8464 99	pour autres presses	kg

Machines et appareils centrifuges (séparateurs, épurateurs et analogues), non dénommés ni compris ailleurs:

8465 10	essoreuses centrifuges de blanchisserie, à l'exception desessoreuses électriques à usages domestiques (8508 10)	kg
8465 20	appareils centrifuges pour laboratoires	kg

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

autres appareils centrifuges, à l'exception des  
écrémeuses (8425 30):

8465 73	pour l'industrie chimique	kg
8465 75	pour l'industrie textile	kg
8465 79	pour autres usages	kg

parties et pièces détachées:

8465 91	pouressoreuses centrifuges de blanchisserie	kg
8465 92	pour appareils centrifuges pour laboratoires	kg
8465 93	pour appareils centrifuges pour l'industrie chimique	kg
8465 95	pour appareils centrifuges pour l'industrie textile	kg
8465 99	pour appareils centrifuges à autres usages	kg

Laminoirs et calandres; accessoires:

8466 10	laminoirs et trains de laminoirs, y compris les laminoirs à tubes et tuyaux (laminoirs à froid, à chaud, à appointer, à feuillards, à tôles, laminoirs-bloomings, à larges feuillards, à fil, à dresser, à décaper, à plusieurs cylindres, laminoirs-réducteurs, laminoirs à tubes, laminoirs continus, etc.)	kg
---------	---	----

machines à laminer:

8466 31	pour la fabrication des feuilles métalliques	kg
8466 39	pour autres usages	kg

8466 50	appareils auxiliaires pour laminoirs (machines à décaper, doubleuses de tôles, machines à graisser, nettoyer, laver et sécher les tôles, machines à enlever les battitures, à ébarber, convoyeurs à rouleaux, basculeurs à brames, etc.), à l'exception des machines pour le travail des métaux par changement de forme ou par coupage (8446 11 à 8446 95)	kg
---------	--	----

calandres de tous genres:

8466 73	pour les industries du caoutchouc et des matières plastiques artificielles	kg
8466 75	pour l'industrie textile	kg
8466 77	pour l'industrie du papier	kg
8466 79	pour autres usages	kg

parties, pièces détachées et accessoires pour laminoirs et calandres:

cylindres:

	pour laminoirs et machines à laminer:	
8466 81	en fonte	kg
8466 82	en fonte malléable	kg
8466 83	autres	kg

pour calandres pour l'industrie textile:

8466 84	en fonte	kg
8466 85	en fonte malléable	kg
8466 86	autres	kg

pour autres calandres:

8466 87	en fonte	kg
8466 88	en fonte malléable	kg
8466 89	autres	kg

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

8466 91	autres parties, pièces détachées et accessoires: pour laminoirs, machines à laminer et appareils auxiliaires	kg
8466 93	pour calandres pour les industries du caoutchouc et des matières plastiques artificielles	kg
8466 95	pour calandres pour l'industrie textile	kg
8466 97	pour calandres pour l'industrie du papier	kg
8466 99	pour autres calandres	kg
<p>Appareils, non dénommés ni compris ailleurs, destinés à pulvériser ou à disperser des matières liquides ou en poudre, y compris les appareils à jet de sable, à jet de vapeur et analogues:</p>		
8467 10	installations et pistolets pour appliquer la peinture	kg et pièce
<p>appareils à pulvériser ou à disperser des matières liquides ou en poudre:</p>		
8467 31	pour l'industrie chimique	kg et pièce
8467 39	pour autres usages, à l'exception des séchoirs à pulvérisation pour la préparation du lait en poudre (8420 49) et des appareils pour la dispersion des matières insecticides (8427 10)	kg et pièce
8467 50	appareils à jet de vapeur et à jet d'eau	kg
<p>appareils à jet de sable:</p>		
8467 71	pour les fonderies	kg et pièce
8467 79	pour autres usages	kg et pièce
<p>parties et pièces détachées:</p>		
8467 91	pour pistolets à appliquer la peinture	kg
8467 93	pour pulvérisateurs pour l'industrie chimique	kg
8467 95	pour appareils à jet de vapeur et d'eau	kg
8467 97	pour appareils à jet de sable	kg
8467 99	pour autres appareils	kg
<p>Machines et appareils pour les industries de la verrerie, non dénommés ni compris ailleurs; machines pour la fabrication des lampes électriques:</p>		
8468 10	pour la fabrication des ampoules, lampes ou valves électriques	kg et pièce
8468 70	autres machines et appareils pour les industries de la verrerie (machines à souffler les bouteilles de verre, à presser le verre, à étirer le verre à vitres, etc.)	kg et pièce
<p>parties et pièces détachées pour machines et appareils:</p>		
8468 91	pour la fabrication des ampoules, lampes et valves électriques	kg
8468 99	pour autres usages	kg

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

Machines et appareils pour le travail du caoutchouc, non dénommés ni compris ailleurs (à régénérer, à vulcaniser, à fabriquer les fils de caoutchouc, les pneumatiques, etc.):

8469 10	machines et appareils (machines à préparer et à régénérer le vieux caoutchouc, à préparer le caoutchouc, à découper les fils de caoutchouc, à malaxer et à moudre le caoutchouc, machines pour la fabrication des tuyaux flexibles en caoutchouc, machines à couper, à fendre et à enduire le caoutchouc, machines pour la fabrication d'ouvrages en caoutchouc, des pneumatiques et des chambres à air, machines à projeter pour l'industrie du caoutchouc, installations et appareils à vulcaniser, machines à tisser les articles en fils de caoutchouc, etc.)	kg
8469 90	parties et pièces détachées	kg
	Machines et appareils pour la sidérurgie, la fonderie, l'aciérie et la métallurgie, non dénommés ni compris ailleurs (cubilots, chariots-poches à fonte, machines à couler sous pression, bobinoirs de traction, bancs d'étirage pour tubes; tuyères, convertisseurs, poches de coulée à renversement mécanique, etc.):	
8470 10	installations complètes pour la sidérurgie et la métallurgie (installations pour la production de la poudre de fer, installations de hauts-fourneaux, installations des usines sidérurgiques et métallurgiques pour le traitement des minerais, etc.)	kg
8470 30	machines et appareils pour la sidérurgie et la métallurgie (machines de chargement, bancs d'étirage pour tubes, fours Martin, machines à boucher les trous de coulée, fours Pits, manipulateurs de forge, fours à malléabiliser, mélangeurs de fonte brute, convertisseurs, etc.)	kg
8470 70	machines et appareils pour fonderies (cubilots, machines à couler, à souffler les noyaux, machines à couler par injection ou sous pression, machines à couler par centrifugation, etc.)	kg
8470 81	chariots-poches de coulée, chariots pour fours, chariots pour fours Pits à couvercle levant et analogues pour la sidérurgie et la métallurgie	kg
8470 87	poches de coulée à basculement mécanique et analogues	kg
	parties et pièces détachées de machines et appareils:	
8470 91	pour la sidérurgie et la métallurgie	kg
8470 97	pour la fonderie, à l'exception des outils pour le coulage par injection et sous pression (8203 17)	kg

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

Lingotières, moules et coquilles pour les métaux, le verre, le caoutchouc, les matières plastiques, y compris les moules, fonctionnant à la façon des matrices (moules actifs):

	pour la sidérurgie:	
8471 11	en fonte	kg
8471 19	autres	kg
	pour la fonderie:	
8471 31	en fonte	kg
8471 39	autres	kg
	pour l'industrie de la verrerie:	
8471 51	en fonte	kg et pièce
8471 59	autres	kg et pièce
	pour l'industrie du caoutchouc:	
8471 71	en fonte	kg
8471 79	autres	kg
	pour l'industrie des matières plastiques artificielles:	
8471 91	en fonte	kg
8471 99	autres	kg

Machines, appareils et engins mécaniques, non dénommés ni compris ailleurs:

8472 11	pour boulangeries, pâtisseries et pour l'industrie des pâtes alimentaires (machines à dresser, machines à garnir à la seringue, machines à crème glacée, à mouler la pâtisserie, à enrouler les croissants, machines pour la fabrication des biscottes et du pain d'épice, machines à râper les amandes, à tamiser et à mélanger la farine, machines à fabriquer les oublies, machines à passer, presses pour l'industrie des pâtes alimentaires, machines à agiter et à fouetter, appareils à fouetter la crème, moulins à triturer les pains secs, machines à pétrir, à mélanger et à diviser la pâte, machines à trancher les biscottes, etc.)	kg
8472 13	pour l'industrie de la sucrerie (machines à poudrer, à fabriquer les bonbons, dragées, fondants et les pastilles aux fruits, machines à couler les sucreries, machines à fabriquer les caramels, la réglisse, le massepain et les pralinés au chocolat, machines pour la couverture à chocolat, machines à préparer les fèves de cacao et à fabriquer la poudre de cacao et le chocolat, etc.)	kg
8472 15	pour boucheries et abattoirs (machines à couper en tranches, à mélanger, couper et préparer la viande, cutters, hache-viandes, machines à dégraisser les os, à saler, à débiter le lard en dés, à remplir les saucissons, appareils à échauder pour abattoirs, machines à laver les boyaux et les panses, etc.)	kg

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

- 8472 17 pour l'industrie des boissons (machines à débondonner et poisser les fûts, à serrer les cercles de fûts, filtres pour l'industrie des boissons, machines à laver les masses filtrantes, couloirs d'houblon, etc.), à l'exception des filtres-presses (8464 19) kg
- 8472 21 pour l'industrie sucrière (machines à découper les betteraves, dispositifs à laver les betteraves, machines à moudre et tamiser le sucre, etc.) kg
- 8472 23 pour l'industrie du tabac (machines à écôter les feuilles de tabac, à mélanger le tabac et à hacher les côtes de tabac, dispositifs à saucer le tabac, machines à couper et à tamiser le tabac, machines à fabriquer les cigarettes, presses pour cigares, etc.) kg
- 8472 25 pour les industries de conserves, du vinaigre et de la moutarde (machines à dénoyauter les fruits, machines à éplucher les fruits, à travailler les noix, à décortiquer les noix et à peler les fruits, à laver les fruits, machines à préparer les poissons et à confire les concombres, à laver les légumes, à passer, à découper et à diviser les choux, etc.) kg
- 8472 27 pour l'industrie des huiles et des graisses alimentaires (machines pour l'industrie huilière, malaxeurs à vide, machines à mouler la margarine, etc.) kg
- 8472 31 pour le traitement du café et du thé (machines pour la préparation du café, à mélanger les succédanés du café, à mélanger le thé, moulins à café pour usages industriels, etc.) kg
- 8472 39 pour autres branches des industries alimentaires, ainsi que pour les hôtels et restaurants (appareils de pression pour la bière, machines à couper le pain, à découper les légumes, à couper le fromage, à peler et à laver les pommes de terre, à préparer la mayonnaise, à nettoyer et à aiguiser les couteaux, à polir les couverts de table et l'argenterie, moulins pour la fabrication des flocons de pommes de terre, etc.), à l'exception des grands appareils de cuisson (7346 70) kg
- 8472 41 pour les industries des crayons, des brosses, des allumettes et pour les industries connexes kg
- 8472 45 pour l'extinction d'incendies (grands engins montés sur véhicules automobiles, dispositifs d'extinction des incendies à mousse et à l'acide carbonique, fixes et mobiles, dispositifs d'extinction fixes pour bateaux extincteurs, dispositifs de ruissellement, échelles mécaniques à incendie, canons d'extinction, etc.), à l'exception des pompes à incendie (8412 13), des véhicules spéciaux équipés de dispositifs techniques à incendie (Chap. 87), des grenades extinctrices et des extincteurs à main chargés (3824 50) kg

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

8472 48	pour le traitement et l'affinage chimiques de superficies, même installations complètes	kg
8472 49	pour l'industrie chimique (pulvérisateurs, moulins à colloïdes pour concasser les matières autres que dures, etc.), à l'exception de ceux qui rentrent dans les N <sup>os</sup> 8420 51 à 8420 59	kg
	pour la préparation et l'épuration d'eau, même installations complètes:	
8472 50	par voie chimique	kg
8472 52	par voie mécanique	kg
8472 55	pour l'industrie pharmaceutique (machines à comprimés, à couper les drogues, à granuler, à agiter, à broyer, etc.)	kg
8472 57	pour la fabrication des couleurs, des savons et des bougies	kg
8472 59	pour les industries des matières plastiques artificielles, du linoléum et pour les industries connexes (machines à calibrer, machines à laminer ou à couler les matières plastiques artificielles, etc.)	kg
	pour l'industrie textile:	
8472 61	machines pour la fabrication des ouvrages en pâte de cellulose et des matières de pansement, à l'exception de celles qui rentrent dans les N <sup>os</sup> 8437 10 à 8437 75	kg
8472 65	machines et appareils pour matelassiers (machines à rembourrer les matelas, etc.), à l'exception de ceux qui rentrent dans les N <sup>os</sup> 8436 20 à 8436 60	kg
8472 69	autres machines, appareils et engins mécaniques pour l'industrie textile	kg
	pour autres usages:	
8472 71	installations pour cokeries	kg
8472 75	machines et appareils pour la fabrication des batteries, piles et accumulateurs ainsi que pour la fabrication des électrodes pour soudure et des électrodes en charbon	kg
8472 77	machines universelles à mélanger, à malaxer et à tamiser	kg
8472 79	autres machines, appareils et engins mécaniques	kg
	parties et pièces détachées pour machines et appareils:	
8472 91	pour l'industrie alimentaire	kg
8472 93	pour la fabrication des crayons, des brosses, des allumettes et pour les industries connexes	kg
8472 94	pour l'extinction des incendies	kg

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

8472 95	pour l'industrie chimique, pour le traitement et l'affinage chimiques de superficies, pour la préparation et l'épuration d'eau	kg
8472 96	pour l'industrie pharmaceutique et pour la fabrication des couleurs, des savons et des bougies	kg
8472 97	pour les industries des matières plastiques artificielles, du linoléum et pour les industries connexes	kg
8472 98	pour l'industrie textile	kg
8472 99	pour autres usages	kg

Articles de robinetterie et tous organes et appareils servant à régler l'écoulement des fluides (liquides, vapeur ou gaz) dans les conduites, en métaux communs, automatiques ou non:

8473 10	grande robinetterie (vannes pour toutes matières de passage, vannes à sièges parallèles, vannes à clavette, tiroirs-pistons à anneaux, soupapes, telles que clapets de fond et intermédiaires, soupapes à gaz, clapets de retenue, bouches d'incendie et puits, bouches d'eau et bouches d'eau souterraines, puits de rue à soupape, fontaines de rue à eau potable, clapets d'étranglement, etc.)	kg
8473 20	robinetterie à vapeur et anti-acide (soupapes d'arrêt, droites et d'équerre, en croix, à trois voies, de retenue, à flotteur, de dégagement d'air, à fermeture rapide pour ruptures de conduites, soupapes à voies multiples, soupapes de sûreté et de débordage, robinets, robinets droits et à voies multiples, robinets avec ou sans presse-étoupes, robinets de maniement facile, robinets pour le graissage, robinets chauffables, séparateurs à eau de condensation, etc.), à l'exception des soupapes et des robinets d'arrêt et de retenue, dénommés dans la robinetterie d'incendie, la robinetterie pour le chauffage, la petite robinetterie et la robinetterie spéciale	kg
8473 30	robinetterie pour le chauffage (soupapes et robinets de réglage, vannes et soupapes à manchons et à brides, soupapes de sûreté pour le chauffage, clapets d'étranglement pour chauffage, robinets et soupapes de vidange, soupapes à air, robinets à cône à manchon, etc.), à l'exception de la robinetterie pour le chauffage à distance (8473 10 et 8473 20)	kg

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

8473 40	robinetterie d'incendie (vannes d'arrêt à accouplement, soupapes, bouches d'incendie murales, pièces de raccordement à réduction et pièces de jonction, pièces de distribution, tuyaux à jet, tuyaux verticaux, etc.)	kg
8473 50	robinetterie à air comprimé	kg
8473 60	robinetterie à gaz sous pression (soupapes d'arrêt et de conduite pour bouteilles en acier, etc.)	kg
	petite robinetterie:	
8473 71	petite robinetterie à eau, robinetterie d'horticulture et dispositifs d'arrosage (soupapes de passage et d'écoulement, robinets à cône, soupapes pour l'horticulture, etc.)	kg
8473 79	autre (robinets pour cuisinières à gaz, robinetterie spéciale pour cuisinières à gaz et poêles, articles de robinetterie sanitaire tels que soupapes d'écoulement, batteries de bain, garnitures de douches, garnitures et batteries pour tables à laver la vaisselle, chasses d'eau intermittents, petite robinetterie pour moteurs à combustion, etc.)	kg
8473 80	autres	kg
	Roulements de tous genres (à billes, à aiguilles, à galets et à rouleaux de toute forme):	
8474 10	roulements (à billes, à rouleaux, à galets et à aiguilles, etc.), même démontés, à l'exception des porte-billes avec billes pour bicyclettes (8711 59)	kg
	parties et pièces détachées:	
8474 92	billes, aiguilles, galets et autres rouleaux calibrés, à l'exception des billes pour bicyclettes (8711 59)	kg
8474 99	autres (bagues, rondelles, butées, etc.)	kg
	Arbres, engrenages et pièces d'engrenage, volants, poulies et autres organes de transmission pour machines et appareils, non dénommés ni compris ailleurs, à l'exception des parties, pièces détachées et accessoires de voitures automobiles et de tracteurs repris au Chap. 87:	
8475 10	arbres de transmission de toutes sortes, ouvrés, à l'exception des arbres droits d'un profil uniforme (Chap. 73)	kg
8475 20	transmissions	kg

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

	poulies:	
8475 31	en bois	kg
8475 39	autres, y compris les volants	kg
	engrenages:	
8475 40	pour pompes à puits profonds pour appareils de sondage (dits propulseurs pour pompes à puits profonds)	kg
	autres engrenages:	
8475 41	à réglage sans graduation	kg
8475 49	autres	kg
8475 50	accouplements et embrayages	kg
8475 60	roues dentées pour la construction générale de machines	kg
8475 70	bâtis de palier, coussinets, paliers de glissement, bagues d'arrêt et analogues	kg
8475 80	autres organes de transmission	kg
	parties et pièces détachées:	
	pour engrenages:	
8475 91	en fonte	kg
8475 92	en fonte malléable	kg
8475 93	autres	kg
	pour autres organes de transmission:	
8475 97	en fonte	kg
8475 98	en fonte malléable	kg
8475 99	autres	kg
8476 00	Jointts métalloplastiques; jeux ou assortiments de joints de compositions différentes pour machines, véhicules et tuyauteries, présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues	kg
	Parties et pièces détachées de machines, d'appareils et d'engins mécaniques, non dénommées ni comprises ailleurs:	
	en métaux communs:	
	brutes:	
	en fonte, d'un poids unitaire:	
8477 11	de 2000 kg ou moins	kg
8477 15	de plus de 2000 kg	kg
	en fonte malléable, d'un poids unitaire:	
8477 21	de 2000 kg ou moins	kg
8477 25	de plus de 2000 kg	kg
	en autre fer forgé, d'un poids unitaire:	
	de 250 kg ou moins:	
8477 27	pièces matricées	kg
	pièces forgées à marteau:	
8477 28	de moins de 125 kg	kg
8477 29	de 125 à 250 kg	kg
8477 30	autres	kg
8477 33	de plus de 250 à 2000 kg	kg
8477 35	de plus de 2000 kg	kg

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

8477 41	en cuivre	kg
8477 45	en aluminium ou magnésium	kg
8477 49	en autres métaux communs	kg
	ouvrées:	
	en fonte, d'un poids unitaire:	
8477 51	de 2000 kg ou moins	kg
8477 55	de plus de 2000 kg	kg
	en fonte malléable, d'un poids unitaire:	
8477 61	de 2000 kg ou moins	kg
8477 65	de plus de 2000 kg	kg
	en autre fer forgé, d'un poids unitaire:	
	de 250 kg ou moins:	
8477 67	pièces matricées	kg
	pièces forgées à marteau:	
8477 68	de moins de 100 kg	kg
8477 69	de 100 à 250 kg	kg
8477 70	autres	kg
8477 73	de plus de 250 à 2000 kg	kg
8477 75	de plus de 2000 kg	kg
8477 81	en cuivre	kg
8477 83	en nickel	kg
8477 85	en aluminium ou magnésium	kg
8477 89	en autres métaux communs	kg
8477 91	en bois	kg
8477 99	en autres matières	kg

Section XVI

Machines et appareils; matériel électrique  
=====

Chapitre 85

Machines et appareils électriques et objets servant  
à des usages électro-techniques

Note générale.

Sont exclus du présent Chapitre:

- a) les outils et machines-outils électriques, les aspirateurs de poussières, les cirseuses à parquet, les machines à laver ou à laver et sécher, lesessoreuses et les ventilateurs ne répondant pas aux spécifications des Numéros 8506 11 à 8510 90; les électropompes, les armoires et autres meubles frigorifiques; les machines et appareils de levage et de manutention à fonctionnement électrique; autres machines de travail, appareils et engins mécaniques non dénommés notamment adaptés à des machines motrices électriques (Chap. 84);
  - b) les locomotives, locotracteurs et automotrices électriques (Chap. 86);
  - c) les tracteurs et voitures automobiles à moteur électrique; les chariots électriques (Chap. 87);
  - d) les appareils pour films sonores, les compteurs d'électricité, les appareils médicaux électriques dans lesquels l'électricité n'est qu'un agent de transmission ou d'énergie motrice (Chap. 90) ainsi que les appareils électriques de mesure (N<sup>os</sup> 9028 11 à 9028 90);
  - e) les appareils d'horlogerie électriques (Chap. 91);
  - f) les appareils électriques pour l'enregistrement et la reproduction du son et leurs parties; les pianos et orgues électriques, électroacoustiques ou radio-électriques (Chap. 92);
  - g) les jeux et jouets (Chap. 97);
  - h) les briquets et allumeurs électriques (Chap. 98).
-

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

Machines génératrices, moteurs, transformateurs, convertisseurs et machines et appareils similaires électriques, non dénommés ni compris ailleurs:

machines génératrices et moteurs électriques:

8501 12	de 0,5 kW resp. kVA ou moins	kg et pièce
8501 19	de plus de 0,5 à 10 kW resp. kVA	kg et pièce
8501 21	de plus de 10 à 100 kW resp. kVA	kg et pièce

de plus de 100 à 1000 kW resp. kVA:

8501 25	machines génératrices	kg et pièce
8501 27	moteurs	kg et pièce

de plus de 1000 à 6000 kW resp. kVA:

8501 31	machines génératrices	kg
8501 33	moteurs	kg

de plus de 6000 kW resp. kVA:

8501 35	machines génératrices	kg
8501 37	moteurs	kg

convertisseurs rotatifs (commutatrices, moteurs générateurs, convertisseurs de fréquence, déphaseurs rotatifs, etc.):

8501 41	de 1000 kW ou moins	kg et pièce
8501 43	de plus de 1000 kW	kg et pièce

groupes électrogènes complets:

entraînés par une turbine à vapeur, d'une puissance:

8501 50	de 6000 kW ou moins	kg
8501 56	de plus de 6000 à 40 000 kW	kg
8501 60	de plus de 40 000 kW	kg

entraînés par un moteur à explosion ou à combustion interne, à piston, d'une puissance:

8501 61	de 100 kW ou moins	kg
8501 62	de plus de 100 à 1000 kW	kg
8501 63	de plus de 1000 kW	kg

entraînés par une machine à vapeur à piston, d'une puissance:

8501 64	de 100 kW ou moins	kg
8501 65	de plus de 100 à 1000 kW	kg
8501 66	de plus de 1000 kW	kg

autres groupes électrogènes complets (entraînés par une machine motrice hydraulique, par un aëromoteur, etc.), d'une puissance:

8501 67	de 100 kW ou moins	kg
8501 68	de plus de 100 à 1000 kW	kg
8501 69	de plus de 1000 kW	kg

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

transformateurs (transformateurs de grande puissance, transformateurs de mesure, transformateurs de fréquence, bobines d'écoulement, enroulements en court-circuit, même bobines d'arrêt, etc.) à l'exception des transformateurs à souder (8514 13):

transformateurs d'intensité, pour une tension:

8501 71	de 30 kV ou moins	kg et pièce
8501 72	de plus de 30 kV	kg et pièce

transformateurs de tension, pour une tension:

8501 73	de 30 kV ou moins	kg et pièce
8501 74	de plus de 30 kV	kg et pièce

8501 75	bobines à réaction et selfs (enroulements en court-circuit, bobines d'écoulement et similaires)	kg
---------	---	----

8501 76	transformateurs monophasés ou triphasés d'une puissance de 1 resp. 1,5 kVA, au maximum	kg
---------	--	----

autres transformateurs, d'une puissance:

8501 77	de 1600 kVA ou moins	kg et pièce
8501 78	de plus de 1600 à 10 000 kVA	kg
8501 79	de plus de 10 000 kVA	kg

convertisseurs statiques, à l'exception des lampes redresseuses:

8501 81	avec récipient en fer ou en verre	kg
8501 85	mécaniques (redresseurs à contacts, etc.)	kg et pièce
8501 87	au sélénium et à couple cuivre - oxyde de cuivre	kg
8501 89	autres (redresseurs à cathode chaude, etc.)	kg

parties et pièces détachées:

8501 91	cages de machines génératrices, de moteurs et de convertisseurs rotatifs, munis ou non de leurs stators non bobinés; rotors et stators non bobinés	kg
---------	--	----

autres parties et pièces détachées:

8501 95	de machines génératrices, de moteurs et de convertisseurs rotatifs	kg
8501 97	de transformateurs	kg
8501 98	de convertisseurs statiques	kg

Note.

A l'exportation, les installations d'usines électriques complètes sont classées au N° 8538 00.

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

Appareils électromagnétiques, non dénommés ni compris ailleurs:

8502 10 têtes de levage électromagnétiques kg  
8502 80 autres appareils électromagnétiques (dispositifs magnétiques de fixation, aimants de freinage et magnétos pour relever les freins, embrayages électromagnétiques, séparateurs magnétiques, marteaux magnétiques, secoueurs magnétiques, etc.) kg

8503 00 Aimants kg

Piles électriques:

8504 10 piles à liquide kg  
piles sèches:  
8504 81 piles à plaques, même groupées en batteries kg  
8504 89 autres piles sèches, même groupées en batteries kg  
8504 90 parties et pièces détachées (sachets à charbon, récipients et enveloppes en zinc, etc.) kg

Accumulateurs électriques:

accumulateurs au plomb:  
8505 11 fixes kg  
8505 19 autres accumulateurs au plomb (batteries pour véhicules-moteurs, etc.) kg  
8505 80 accumulateurs alcalins et autres kg  
parties:  
plaques:  
8505 91 pour accumulateurs au plomb kg  
8505 94 pour accumulateurs alcalins et autres kg  
bacs et autres parties:  
8505 95 en verre kg  
8505 96 en caoutchouc durci ou en matières plastiques artificielles kg  
8505 99 en autres matières kg

Outils et machines-outils électriques, non dénommés ni compris ailleurs, portatifs et destinés à être conduits ou dirigés à la main:

8506 11 employés exclusivement pour le travail du bois (outils et machines-outils portatifs, tels que scies à dents articulées, scies à ruban, scies circulaires, raboteuses, fraiseuses à chaîne, mortaiseuses, meuleuses, polisseuses, etc.) kg et pièce

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

8506 15 employés pour le travail d'autres matières (perceuses à main, cisailles pour tôles, tournevis, taraudeuses, marteaux, fouloirs et secoueurs (vibrateurs), moteurs à arbre flexible, coupeuses à main ainsi qu'autres outils et machines-outils électriques), à l'exception des outils électromagnétiques (8502 80) kg et pièce

parties et pièces détachées pour outils et machines-outils électriques:

8506 91 pour le travail du bois kg

8506 95 pour le travail d'autres matières kg

Aspirateurs de poussières et cireuses à parquet électriques, à usage domestique:

8507 10 aspirateurs de poussières kg et pièce

8507 50 cireuses à parquet, même en combinaison avec aspirateurs de poussières kg et pièce

8507 90 parties et pièces détachées kg

Appareils électriques à laver ou à laver et sécher le linge ou la vaisselle et essoreuses électriques à usage domestique, avec ou sans dispositif de chauffage:

8508 10 machines complètes kg et pièce

8508 90 parties et pièces détachées kg

Ventilateurs, d'une puissance maximum de 600 watts:

8509 10 ventilateurs (ventilateurs muraux annulaires, ventilateurs de table et de plafond, etc.), à l'exception des machines soufflantes kg et pièce

8509 90 parties et pièces détachées kg

Appareils électromécaniques à usage domestique, non dénommés ni compris ailleurs, d'un poids maximum de 15 kg:

8510 80 appareils ménagers électromécaniques (moulins à café, machines à polir les couteaux, batteurs de crème ou d'oeufs, mélangeurs, etc.) kg

8510 90 parties et pièces détachées kg

Rasoirs et tondeuses électriques:

8511 10 rasoirs électriques et tondeuses électriques kg

8511 90 parties et pièces détachées, à l'exception des lames et des couteaux (8205 91 à 8205 99) kg

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

Appareils d'allumage électrique pour moteurs à explosion ou à combustion interne:

8512 10	magnétos de tous types, y compris les dynamos-magnétos	kg
8512 70	autres appareils d'allumage (distributeur d'allumage, bobines d'allumage, etc.)	kg
8512 80	parties et accessoires de magnétos et d'autres appareils d'allumage (rupteurs, têtes de distributeurs, etc.)	kg
8512 90	bougies d'allumage ou de chauffage et leurs parties et pièces détachées	kg

Équipement électrique, non dénommé ni compris ailleurs, pour cycles, automobiles, aérodynes et embarcations et autres véhicules:

démarrateurs:

8513 11	pour véhicules-moteurs	kg et pièce
8513 19	pour autres véhicules	kg et pièce
génératrices (dynamos):		
8513 21	pour cycles	kg et pièce
8513 22	pour motocycles et autres véhicules-moteurs	kg et pièce
8513 29	pour autres véhicules	kg et pièce

projecteurs, lanternes, feux de position fixes et appareils d'éclairage similaires:

pour cycles:

8513 33	munis de leur dynamo	kg
8513 34	autres	kg
8513 35	pour motocycles	kg
8513 36	pour autres véhicules-moteurs	kg
8513 39	pour autres véhicules	kg
8513 50	appareils de signalisation	kg

autres appareils (essuie-glaces, appareils antibuée, dégriveurs, etc.):

8513 81	pour véhicules-moteurs	kg
8513 89	pour autres véhicules	kg
8513 90	parties et pièces détachées pour l'équipement électrique	kg

Appareils électro-thermiques:

appareils et machines électriques de toute espèce pour le soudage des métaux:

8514 11	machines rotatives pour la soudure à l'arc, même convertisseurs	kg et pièce
8514 13	transformateurs à souder à l'arc et redresseurs à arc	kg et pièce
machines pour la soudure à résistance:		
8514 15	machines à souder en bout	kg
8514 16	machines à souder par points	kg
8514 17	machines à souder en ligne	kg

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

8514 19	autres appareils électriques pour la soudure (petits appareils à souder, même appareils à signer, etc.)	kg
8514 21	machines pour le soudage des matières plastiques artificielles	kg et pièce
8514 25	machines et appareils électriques à souder et braser (fers à souder, appareils à braser les lames de scies à ruban, etc.)	kg
	fours électriques industriels:	
8514 32	fours industriels à chauffage par résistance pour le recuit, le séchage, la trempe ou la fusion	kg
8514 33	installations de séchage à rayons infrarouges	kg
8514 36	fours à arc et fours de fusion à induction	kg
8514 37	installations pour le traitement des matières par induction dans les champs de courant alternatif (appareils pour le traitement thermique à base de la fréquence du secteur (basse fréquence), de fréquence moyenne ou de haute fréquence	kg
8514 39	fours de laboratoires et petits fours (même fours pour l'art dentaire) pesant 50 kg au maximum	kg
8514 40	fours électriques pour usages industriels (fours de boulangers, grands appareils de cuisson, poêles à frire, cuisinières, etc.) briquetés ou non	kg
	fours, cuisinières et réchauds électriques pour usage domestique:	
8514 50	cuisinières domestiques, même mixtes	kg et pièce
8514 52	petites cuisinières munies de petits fours à frire (destinées au placement sur tables, bâtis, etc.)	kg et pièce
8514 53	plaques chauffantes doubles et cuisinières de table (sans petits fours à frire)	kg et pièce
8514 55	plaques chauffantes simples	kg et pièce
8514 59	autres fours électriques (poêles, radiateurs, etc.)	kg
	fers à repasser électriques:	
8514 62	avec réglage de température	kg et pièce
8514 63	autres fers à repasser électriques	kg et pièce
8514 65	appareils électrothermiques en porcelaine comportant des résistances noyées dans la masse céramique	kg
	autres appareils électrothermiques, non dénommés ni compris ailleurs:	
8514 71	bouilloires	kg et pièce
8514 72	sauteuses et friteuses électriques (calottes à cuire, petits fours à frire, etc.)	kg et pièce
8514 73	coussins et tapis chauffants	kg et pièce
8514 75	douches d'air et sèche-mains	kg et pièce

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

8514 76	cafetières et théières pour usage domestique	kg et pièce
8514 78	grille-pain, fers à gaufres et appareils électrothermiques similaires	kg
8514 81	accumulateurs à eau chaude et réchauffeurs de passage	kg et pièce
8514 82	thermoplongeurs de 1000 watts ou moins	kg et pièce
8514 83	grands thermoplongeurs (de plus de 1000 watts)	kg et pièce
8514 84	grandes cafetières d'une capacité utile de plus de 2 litres	kg et pièce
8514 85	bigoudis électriques	kg et pièce
8514 86	casques sèche-coiffe	kg et pièce
8514 87	repasseuses	kg et pièce
8514 89	autres appareils électrothermiques (bains-Marie pour pots à colle, couveuses, stérilisateurs, chaudrons agricoles, etc.)	kg
	parties et pièces détachées:	
8514 91	éléments chauffants électriques	kg
	autres parties et pièces détachées:	
8514 92	pour appareils et machines à souder	kg
8514 93	pour fours industriels et fours pour usages industriels	kg
8514 99	pour autres appareils électrothermiques	kg
8515 00	Lampes électriques à arc	kg
	Lampes électriques portatives destinées à fonctionner au moyen de leur propre source d'énergie (à piles, à accumulateurs, électro-magnétiques, etc.), ainsi que leurs boîtiers:	
8516 10	lampes de poche et leurs boîtiers	kg
8516 80	autres lampes électriques portatives	kg
	Appareils Roentgen et leurs accessoires:	
8517 10	appareils Roentgen pour usages médicaux et autres	kg
8517 91	tubes de Roentgen et tubes redresseurs de Roentgen	kg et pièce
8517 99	écrans et autres accessoires, parties et pièces détachées	kg
	Appareils électriques pour la médecine, l'art dentaire et l'art vétérinaire, non dénommés ni compris ailleurs, à l'exception de ceux dans lesquels l'électricité n'est qu'un agent de transmission ou d'énergie motrice:	
8518 10	appareils pour la thermothérapie et la photothérapie (appareils de bains vitalisés de lumière, lampes dites "Sollux", lampes à tubes de quartz et analogues)	kg

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

8518 51	électrocardiographes et électroencéphalographes	kg
	appareils à haute fréquence pour usages médicaux:	
8518 52	pour la diathermie et la thérapie à ondes courtes et ultra-courtes	kg
8518 53	autres appareils à haute fréquence	kg
8518 54	appareils ultra-soniques pour usages médicaux	kg
8518 59	autres appareils d'électricité médicale (pour la faradisation, la galvanisation, la cautérisation, la coagulation, l'endoscopie, etc.)	kg
8518 70	appareils électriques pour l'art dentaire, à l'exception des fours (8514 39) et des tours dentaires (Chap. 90)	kg
8518 90	parties et pièces détachées	kg

Appareils pour la technique de communication par fil, non dénommés ni compris ailleurs:

pour la téléphonie:

8519 10	appareils et dispositifs pour le trafic téléphonique à grande distance (équipements pour la téléphonie à fréquence porteuse, même sur lignes à haute tension, amplificateurs pour circuits interurbains; appareils de télédiffusion haute fréquence, etc.)	kg
8519 20	autres appareils et dispositifs pour la téléphonie (postes téléphoniques et dispositifs de commutation pour le trafic interurbain et suburbain, même pour la téléphonie domestique, pour mines, bateaux, etc.)	kg

pour la télégraphie et pour autres usages (à l'exception de la transmission sans fil):

8519 50	appareils phototélégraphiques	kg
8519 60	téléscripteurs et appareils télégraphiques	kg
3519 70	appareils de commutation et de transmission pour la communication par téléscripteur et pour le service télégraphique	kg
8519 80	autres appareils pour la communication par fil (dispositifs de télécommande, d'action à distance et de transmission de mesures par télécommunication par courant porteur, même sur lignes à haute tension, etc.) à l'exception des dispositifs de réglage et de régulation automatiques (8527 66 à 8527 68)	kg
	parties et pièces détachées:	
8519 91	pour appareils téléphoniques	kg
8519 99	pour appareils de télégraphie et pour autres appareils de communication par fil	kg

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

Microphones, amplificateurs de courant électrique  
et haut-parleurs pour tous usages:

8520 10	microphones (microphones de table, microphones à pied, microphones piézoélectriques, microphones à ruban et microphones électrodynamiques, etc.)	kg
8520 30	amplificateurs de basse fréquence (amplificateurs microphoniques, amplificateurs de puissance, amplificateurs pour usages multiples et amplificateurs finals, etc.), même avec haut-parleurs installés	kg
8520 50	haut-parleurs	kg et pièce
8520 90	parties et pièces détachées	kg
8521 00	Appareils électriques pour faciliter l'audition aux sourds	kg

Appareils d'émission et de réception radioélectriques, même leurs accessoires, parties et pièces détachées, non dénommés ni compris ailleurs:

8522 12	installations de postes émetteurs complètes pour la radiodiffusion ou la télévision	kg
8522 14	appareils émetteurs pour la radiodiffusion ou la télévision, y compris les récepteurs à retransmission	kg
8522 22	installations radioélectriques complètes, à l'exception des installations propres à la radiodiffusion ou à la télévision	kg
	appareils radioélectriques (appareils émetteurs, appareils émetteurs-récepteurs, appareils récepteurs), à l'exception des appareils propres à la radiodiffusion ou télévision:	
8522 23	fixes	kg
8522 25	mobiles	kg
	appareils récepteurs, même combinés avec un phonographe ou d'autres appareils pour l'enregistrement et la reproduction du son:	
	récepteurs de radiodiffusion:	
8522 52	postes portatifs (récepteurs de voyage)	kg et pièce
8522 53	postes auto-radio	kg et pièce
8522 54	autres récepteurs de radiodiffusion	kg et pièce
8522 55	récepteurs de télévision, même combinés avec dispositifs de radiodiffusion	kg et pièce
8522 70	autres appareils radioélectriques (dispositifs de radioguidage, radiodétection, radiosondage, radiogoniométrie ou analogues; appareils de prises de vue pour télévision à transmission directe, etc.)	kg

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

accessoires, parties et pièces détachées:  
meubles, coffrets et leurs parties:

8522 81	en bois	kg
8522 89	en autres matières	kg
8522 91	dispositions des antennes pour la réception de la radiodiffusion et de la télévision	kg
8522 94	semi-conducteurs pour la radioélectricité (diodes et triodes à cristal, etc.)	kg
8522 95	autres parties et pièces détachées: pour récepteurs de radiodiffusion et de télévision	kg
8522 99	pour autres appareils	kg

Sondeurs et détecteurs par ultra-sons ou par ondes électro-magnétiques:

8523 10	sondeurs et détecteurs (appareils pour la prospection radioélectrique /appareils de mesure pour la géophysique/, appareils pour l'essai des matériaux, appareils pour le sondage, ultra-soniques, etc.)	kg
8523 90	parties et pièces détachées	kg

Appareils électriques de signalisation et de sécurité; appareils de signalisation et de sécurité pour la circulation, non dénommés ni compris ailleurs:

8524 10	appareils de signalisation et de sécurité pour voies ferrées (appareils pour la manoeuvre, pour les postes de manoeuvre à distance, pour les gares et pour la sécurité en pleine voie, etc.)	kg
8524 30	appareils de signalisation pour la circulation dans les rues et sur les routes, pour la navigation et pour le service aérien	kg
8524 50	appareils de sonnerie et de signalisation et tableaux annonciateurs pour appartements, bureaux, hôtels et analogues	kg
8524 81	appareils de signalisation à distance et dispositifs de signalisation pour mines	kg
8524 89	autres appareils électriques de signalisation et de sécurité (contre le vol, l'incendie, etc.)	kg
8524 90	parties et pièces détachées	kg

Appareils électriques, non dénommés ni compris ailleurs:

8525 11	appareils et dispositifs pour la galvanotechnique	kg
8525 15	appareils et dispositifs pour l'électrolyse	kg

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

8525 50	appareils électro-physiques (appareils ultrasoniques et appareils pour le traitement à radiations ultra-violettes pour usages non-médicaux, etc.)	kg
8525 60	générateurs de haute fréquence industriels (générateurs à lampes pour installations de traitement thermique, etc.)	kg
8525 80	autres appareils électriques	kg
8525 90	parties et pièces détachées	kg

Condensateurs électriques:

condensateurs à courant fort:

condensateurs fixes:

8526 11	condensateurs à changement de phase et condensateurs pour moteurs	kg
8526 19	autres condensateurs fixes	kg
8526 30	condensateurs réglables	kg

condensateurs pour la technique des communications électriques et pour la technique de la haute fréquence:

8526 51	condensateurs électrolytiques (électrochimiques)	kg
8526 59	condensateurs sous forme de rouleaux ou de blocs, même à diélectrique céramique	kg
8526 70	autres (condensateurs variables ou ajustables, etc.)	kg

Appareillage électrique pour la coupure, la connexion, le réglage, la distribution du courant ou de la tension, non dénommés ni compris ailleurs; résistances fixes autres que chauffantes:

appareils de coupure et de distribution ainsi que postes de commande et analogues:

à haute tension:

8527 11	de 30 kV ou moins	kg
8527 12	de plus de 30 kV	kg
8527 15	à basse tension	kg

appareils pour la coupure et la connexion des circuits à haute tension, pour une tension de service de plus de 750 volts:

interrupteurs de puissance:

8527 21	de 30 kV ou moins	kg
8527 22	de plus de 30 kV	kg

sectionneurs:

8527 23	de 30 kV ou moins	kg
8527 24	de plus de 30 kV	kg

8527 25	coupe-circuits et pièces fusibles pour haute tension	kg
---------	--	----

8527 27	commandes de mise en action et dispositifs de commande pour interrupteurs à haute tension	kg
---------	---	----

8527 29	autres appareils pour la coupure et la connexion des circuits à haute tension	kg
---------	---	----

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

8527 30	appareils pour la coupure et la connexion des circuits à basse tension, pour une tension de service de 750 volts ou moins (commutateurs à levier, interrupteurs en cylindre, interrupteurs à bouton-poussoir, limiteurs de courant, interrupteurs à excès de courant, interrupteurs de sécurité, interrupteurs de charge, réducteurs de charge, dispositifs à fiches blindés, interrupteurs horaires sans mouvement d'horlogerie, etc.)	kg
8527 50	appareillage d'installation pour une tension de 750 volts ou moins (interrupteurs, prises de courant, coupleurs, douilles, tableaux de distribution, éléments de coupe-circuits, réglettes de raccordement, etc.)	kg
8527 62	démarrateurs et régulateurs actionnés à la main (démarrateurs à air, à huile ou à liquide, contrôleurs et combinateurs, etc.)	kg
8527 63	rhéostats pour la technique des communications électriques, la technique de la haute fréquence, la technique de la basse fréquence et la technique de mesure	kg
	appareils de réglage et de régulation automatiques, y compris les installations de réglage et de régulation complètes:	
8527 66	pour le réglage de grandeurs électriques (régulateurs de tension, de fréquence, d'intensité, etc.)	kg
8527 67	pour le réglage de grandeurs non-électriques (thermostats, régulateurs de pression, etc.)	kg
8527 68	autres appareils de réglage et de régulation automatiques	kg
8527 71	limiteurs de tension et parafoudres à chute cathodique	kg
8527 75	relais protecteurs, relais auxiliaires et relais de contrôle	kg
	résistances fixes, à l'exception des résistances chauffantes et des éléments chauffants:	
8527 81	pour la technique des courants forts (résistances de charge pour le service de grues, chemins de fer, chargement, etc.)	kg
8527 85	pour la technique des communications électriques, la technique de la haute fréquence, la technique de la basse fréquence et la technique de mesure ainsi que pour d'autres usages (résistances en fil, autres corps de résistance, résistances à disposition par couches, résistances semiconductrices variables avec la température ou avec la tension, etc.) à l'exception des tubes à résistance fer-hydrogène (8534 83)	kg

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

parties et pièces détachées:

8527 92	pour les appareils pour la coupure et la connexion des circuits à haute tension	kg
8527 93	pour les appareils pour la coupure et la connexion, des circuits à basse tension	kg
8527 96	pour les démarreurs et régulateurs	kg
8527 97	pour les appareils de protection contre les surtensions et les surintensités	kg
8527 99	pour autres appareils	kg

Fils, tresses, câbles et barres isolés pour l'électricité, y compris ceux isolés uniquement au moyen de vernis, de laque, de sels ou oxydes métalliques (fils dits émaillés, laqués ou oxydés anodiquement):

8528 10	munis de pièces de connexion sans pièces de connexion:	kg
	câbles:	
8528 31	câbles de télécommunication	kg
	câbles pour courant fort:	
8528 36	pour 1000 volts ou moins	kg
8528 37	pour plus de 1000 volts	kg
8528 39	câbles haute fréquence d'émission et de réception	kg
	fils, tresses et autres conducteurs:	
8528 61	conducteurs pour lignes de télécommunication	kg
	conducteurs d'installation pour lignes à courant fort:	
8528 66	isolés au caoutchouc	kg
8528 67	isolés au moyen de matières plastiques artificielles	kg
8528 68	isolés au moyen d'autres matières	kg
8528 71	fils laqués ou émaillés	kg
8528 75	fils guipés	kg
8528 79	autres fils et tresses et autres conducteurs	kg

Pièces et objets en charbon aggloméré ou cuit ou en graphite même combinés avec du métal, pour usages électriques et électrotechniques:

8529 10	électrodes pour lampes à arc électriques, même graphitées (charbons pour lampes sous forme de bâtonnets, etc.)	kg
8529 20	charbons pour piles électriques (chevilletes de batterie, etc.)	kg
8529 30	électrodes pour fours électriques, chauffage et soudure électriques, charbons pour électrolyse	kg
8529 40	charbons en blocs, plaques ou barres, propres à la fabrication des balais	kg

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

8529 50	balais pour machines et appareils électriques	kg
8529 60	charbons pour microphones et pour téléphones	kg
8529 80	autres pièces et objets (tubes, bagues et filaments de charbon, charbon pour parafoudres, etc.)	kg

Isolateurs, avec ou sans parties métalliques:

8530 10	en verre	kg
	en matières céramiques, stéatite, magnésie fondue ou matières similaires:	
8530 31	sans parties métalliques	kg
	comportant des pièces métalliques:	
8530 35	isolateurs à haute tension, à l'exception des isolateurs pour stations de transformation et pour appareillage	kg
8530 37	isolateurs à basse tension pour circuits téléphoniques et télégraphiques et pour lignes d'éclairage	kg
8530 39	autres isolateurs	kg
8530 50	en matières plastiques artificielles	kg
8530 90	en autres matières (amiante, mica, etc.)	kg

Pièces en matières isolantes sans parties métalliques, pour machines, appareils et installations électriques, à l'exception des isolateurs:

8531 10	en verre	kg
8531 30	en matières céramiques, stéatite, magnésie fondue ou matières similaires	kg
8531 50	en matières plastiques artificielles	kg
8531 90	en autres matières (amiante, mica, etc.)	kg

Tubes isolants et raccords, y compris ceux en papier ou carton bakélinisé et analogues, à l'exception des tubes et raccords en caoutchouc ou en matières plastiques artificielles:

8532 10	avec revêtement en tôle plié	kg
8532 50	revêtus de tubes en acier	kg
8532 90	autres tubes isolants et raccords	kg

Note.

Constitués de caoutchouc, les tubes isolants et raccords rentrent dans le Chap. 40, constitués de matières plastiques artificielles - à l'exception du carton bakélinisé - ils rentrent dans le Chap. 39.

XVI. Machines et appareils; matériel électrique

Lampes et tubes, pour l'éclairage électrique:

	lampes à incandescence (à filaments), vides ou remplies de gaz, pour une tension:	
8533 11	de 20 volts, au minimum	kg et pièce
8533 15	de moins de 20 volts	kg et pièce
8533 20	lampes et tubes fluorescents et tubes à décharge lumineuse (tubes au néon)	kg et pièce
8533 30	lampes à luminescence	kg et pièce
8533 40	lampes à vapeur de mercure et lampes à vapeur de sodium	kg et pièce
8533 80	lampes au magnésium et autres lampes (lampes à lumière mixte, lampes-éclairs ultra-rapides, lampes utilisées en photographie, pour la production de la lumière-éclair, etc.)	kg et pièce
8533 90	parties et pièces détachées de lampes et tubes non dénommées ni comprises ailleurs (culots, filaments, etc.)	kg

Tubes, valves et lampes électriques autres que pour l'éclairage, tels que tubes d'émission, de réception, d'amplification, tubes redresseurs dans le vide ou dans le gaz, cellules photoélectriques dans le vide ou dans le gaz, analyseurs électroniques d'images, tubes régulateurs de tension ou d'intensité, etc..., non dénommés ni compris ailleurs:

8534 11	tubes d'émission, refroidis à l'air ou par l'eau	kg et pièce
	tubes de réception et d'amplification et tubes redresseurs miniature:	
8534 13	pour récepteurs de radio et de télévision	kg et pièce
8534 17	pour autres appareils	kg et pièce
8534 81	tubes à rayons cathodiques, y compris les analyseurs électroniques d'images	kg et pièce
8534 83	tubes redresseurs à haute tension, tubes régulateurs de tension et d'intensité (tubes stabilisateurs, tubes à résistance fer-hydrogène, etc.)	kg et pièce
8534 89	autres tubes (magnétrons, klystrons, cellules photo-électriques, compteurs de Geiger, tubes électromètres, lampes multiplicatrices d'électrons secondaires, etc.)	kg et pièce
8534 90	parties et pièces détachées	kg
8535 00	Parties et pièces détachées électriques, non dénommées ni comprises ailleurs, de machines et d'appareils	kg

Note.

Ne sont à reprendre sous ce Numéro que les parties et pièces détachées comportant des connexions, des parties isolées, des bobinages, des contacts ou d'autres caractéristiques électriques.

Les autres parties et pièces détachées non dénommées ni comprises ailleurs de machines et d'appareils électriques rentrent dans le Chap. 84.

-----  
XVI. Machines et appareils; matériel électrique  
-----

Numéros spéciaux pour l'exportation

Lampes d'éclairage sans propre source d'énergie:

lampes pour l'éclairage des logements:

8536 11	lustres en cristal ou en verre poli	kg
8536 19	autres lampes pour l'éclairage des logements	kg
8536 50	appareils d'éclairage pour lampes à incandescence pour applications spéciales	kg
8536 70	luminaires et supports pour lampes fluorescentes pour applications spéciales	kg

Accessoires pour câbles et pour lignes électriques:

8537 10	accessoires pour câbles	kg
8537 50	accessoires pour lignes de contact et pour lignes aériennes	kg
8538 00	Installations d'usines électriques complètes	kg